

27 mars > 1<sup>er</sup> avril 2023

Affiche de la SPEM 2023



Une fille regarde son smartphone alors qu'elle est assise sur un banc devant des immeubles résidentiels partiellement détruits à la suite du bombardement de la ville d'Irpin, près de la capitale ukrainienne Kyiv le 16 juin 2022, alors que la guerre russo-ukrainienne entre dans son 113<sup>e</sup> jour.  
En partenariat avec l'AFP



## L'info sur tous les fronts

THÈME 2023



L'actu de la communauté éducative du **Lycée**

Un mensuel dédié pour les élèves, leurs parents, les enseignants et le personnel encadrant

Transition écologique

Insertion professionnelle

Citoyenneté et inclusion

# SOMMAIRE

- 2 **Sommaire**
- 3 **Editorial**
- 4 **Personnalité inspirante, le portrait du mois :**  
Frida KAHLO
- 5 **Education aux Médias**  
De nouvelles réflexions pour développer l'EMI (Assemblée nationale)
- 6 La 34e Semaine de la presse et des médias dans l'École® : "L'info sur tous les fronts".
- 8 **Dossier Ukraine**  
Un an de guerre aux retombées mondiales
- 12 **Actus Salon de l'agriculture**  
Apprentissages, mobilités, qualité des formations
- 14 **Parcoursup** "il reste du chemin à parcourir" pour que "ses usagers et la société" aient confiance - Analyse du rapport de CESP
- 16 **Formation et insertion professionnelle**  
Devenir marin. Pourquoi pas vous ?
- 18 **La Marine Nationale se présente et recrute en Région**
- 20 **Orientation / insertion pro** Parcours de jeunes issus du SNU / "Un rôle de tremplin vers l'insertion professionnelle"
- 22 **Génération 2017 :**  
Chez les jeunes, l'attrait ou le désamour pour la fonction publique
- 25 **Décrochage**  
La Croix-Rouge et les écoles de la 2ème chance (E2C) se rapprochent
- 26 **Tribune** La réforme de l'enseignement professionnel / des questions sans réponse (Daniel Bloch) en partenariat avec Touteduc
- 28 **L'actu écolo**
- 30 **8 Mars - Journée internationale des droits de la femme**
- 34 **La chronique des faits internationaux**
- 37 **Télé réalité et société**
- 40 **En #bref et en #brèves**



« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions E.P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA

Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mèl: [philippe.TM@editions-epicure.fr](mailto:philippe.TM@editions-epicure.fr) - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Mars 2023 ISSN 2649-1516

Conception graphique : Dwd - Contact : [cedric@dwd.fr](mailto:cedric@dwd.fr)

Photo couverture : crédit Editions E.P.I.C.U.R.E.

La polémique naissante sur la vaccination contre le papillomavirus nous interpelle.

“L'école est-elle vraiment le lieu adéquat” pour vacciner les élèves de 5ème contre le papillomavirus dès la rentrée prochaine ? N'est pas au ministère de la Santé d'assumer cette responsabilité, de “passer aux actes” pour conduire “une politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves et de leur réussite scolaire”.

**Côté syndicats :** En cause, il semble que les “effets d'annonce” suite à l'ouverture par le président de la République d'une future campagne “généralisée” dans les collèges de France, ouverte sur la base du volontariat, et destinée à “éradiquer” ce virus, et ce alors que “les familles n'attend(r)aient pas de l'Ecole qu'elle vaccine leurs enfants”.

Une audience a été demandée au ministre de l'Education nationale, par un syndicat soulignant l'“épuiement professionnel alarmant” des personnels infirmiers qui “participent déjà très activement à la promotion de la vaccination, à l'éducation à la santé et à l'accès aux soins” et qui se demandent comment ajouter une mission de plus, si ce n'est en abandonnant une de celles qu'ils remplissent déjà.

Sont mis en avant la nécessité de créer des emplois infirmiers, s'agissant d'une mission supplémentaire à moyens constants d'autant qu'au regard “de l'explosion des besoins de santé de la jeunesse”, le fait que depuis de nombreuses années, les infirmières sont “écartelées entre plusieurs établissements d'enseignement scolaire”, l'effet saupoudrage” de leurs actions ne satisfait personne et finit par épuiser tout le monde.”

### Des parents d'élèves vigilants et surpris

Si les représentants de parents d'élèves accueillent bien la nouvelle de cette mesure de prévention sanitaire, ils restent toutefois prudents. *“Plutôt content qu'on prenne en compte la vaccination contre les papillomavirus, c'est la source de pas mal de cancers, mais pourquoi le faire aujourd'hui ?”* s'interroge le président départemental d'un syndicat.

Il est patent que depuis la pandémie en 2020, la demande des actions pour la santé psychologique des enfants est à la hausse et il n'y a pas de moyens. Mais aujourd'hui, le Président de la République trouve des moyens pour vacciner.”

Dois-ton comprendre que la prévention contre ces virus est très importante, mais est-ce vraiment une priorité ? Est-ce que l'urgence, ce ne serait pas de sauver une génération d'élèves en souffrance ?



**Après les vifs débats soulevés par la vaccination des enfants contre la Covid-19, d'autres parents d'élèves sont inquiets ce qui suppose qu'il existe un risque de voir naître un sentiment de défiance.**

Même si le vaccin contre les papillomavirus est inoculé à travers le monde depuis 17 ans, la communication sera sans doute la clé pour élargir la couverture vaccinale, et tenter d'éradiquer ces virus au cours des prochaines années, voire décennies . A suivre

# LE PORTRAIT DU MOIS

## Frida Kahlo



"Enmurer la souffrance c'est prendre le risque qu'elle te dévore de l'intérieur".

**Féministe engagée, artiste accomplie, symbole à part entière de la communauté LGBTQ+, Frida Kahlo de son vrai nom Magdalena Carmen Frida Kahlo y Calderon possède une vie bien remplie. Figure d'émancipation féminine, Frida Kahlo a marqué l'Histoire de l'Art.**

La portraitiste mexicaine Frida Kahlo était une artiste influente qui combinait des thèmes traditionnels avec un style contemporain et a également contribué à promouvoir le rôle des femmes dans le monde de l'art.

Cette célèbre artiste est née le 6 juillet 1907 à Coyocoan, Mexico, Mexique et était l'une des quatre sœurs. Leur maison familiale a été labellisée Maison Bleue ou Casa Azul. Frida avait un mélange passionnant d'ascendance allemande, espagnole et indigène mexicaine, venant directement de ses parents. Ce milieu métisse a créé un individu ouvert d'esprit dont le style artistique devait suivre. Elle a eu une enfance difficile, gâchée par la maladie.

Frida Kahlo était une personnalité extraordinaire qui a rempli l'art mexicain avec de belles peintures au cours d'une carrière mouvementée, mais qui a inspiré de plus en plus ces dernières années. Kahlo est surtout connue pour une série de peintures "auto-portrait" qui composent le journal intime visuel de sa vie.

L'amour naît dans son calvaire. Diego Rivera devient pour Frida ce que Sartre est pour Simone de Beauvoir, son unique âme soeur. La rencontre se passe au domicile de Tina Modotti, photographe italienne et communiste. De vingt-deux ans son aîné, le peintre mexicain la séduit, tous deux finissent par se marier le 21 août en 1929. Diego Rivera est un homme grand aux yeux globuleux, Frida lui attribue le surnom de sapo, de crapaud. Connue pour son engagement, il peint l'histoire du Mexique pour informer ceux qui ne savent pas lire. Communistes, l'espoir d'une renaissance de l'art, ensemble ils partagent tout. La Bella adopte un style bien à elle. Son monosourcil vient s'opposer aux carcans de la beauté féminine. Vastes jupes colorées, boucles d'oreilles lourdes et pendantes, des fleurs parsèment sa longue chevelure. C'est une femme de Tehuantepec désormais, Frida impose son style, qui continue de traverser les siècles. Lire l'article complet ici.

### Poème sans date

*"Tu mérites un amour décoiffant, qui te pousse à te lever rapidement le matin, et qui éloigne tous ces démons qui ne te laissent pas dormir. Tu mérites un amour qui te fasse sentir en sécurité, capable de décrocher la lune lorsqu'il marche à tes côtés, qui pense que tes bras sont parfaits pour sa peau. Tu mérites un amour qui veuille danser avec toi, qui trouve le paradis chaque fois qu'il regarde dans tes yeux, qui ne s'ennuie jamais de lire tes expressions. Tu mérites un amour qui t'écoute quand tu chantes, qui te soutiens lorsque tu es ridicule, qui respecte ta liberté, qui t'accompagne dans ton vol, qui n'a pas peur de tomber. Tu mérites un amour qui balayerait les mensonges et t'apporterait le rêve, le café et la poésie."*



C'est une urgence "démocratique, citoyenne, et sanitaire parfois" qu'évoquait mercredi 15 février Violette Spillebout devant la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. La députée (Renaissance), ainsi que Philippe Ballard (RN), présentaient les résultats de la mission flash sur l'Education aux médias et à l'information (EMI) entamée il y a de ça 3 mois.

## "Faire de l'EMI grande cause nationale"

Suite à leurs auditions et visites de terrain, ceux-ci ont recensé d'"énormes disparités en ce qui concerne les territoires", avec certains établissements où "aucun collégien ou lycéen n'a entendu parler" de l'EMI. D'ailleurs, il arrive souvent que l'éducation aux médias et à l'information "repose sur le bon vouloir du corps enseignant" ou de passionnés. Sont ainsi soulignés "des dossiers complexes à remplir", et dont ce seraient "un peu toujours les mêmes acteurs qui bénéficient". Il existe pourtant des "ressources foisonnantes" et des "acteurs pléthoriques" mais qui, selon les députés, manquent à la fois de structuration et de coordination.

Est justement évoqué le rôle du Clemi, opérateur public de référence, qui joue le rôle de centre de formation pour les professeurs de l'Education nationale et les élèves. La mission souhaite s'appuyer fortement dessus pour développer l'EMI envers différents publics et sur davantage de territoires, par exemple en formant des bibliothécaires (publics et privés) et des professeurs-documentalistes. La mission propose en outre la création d'une agrégation spécifique à l'EMI.

## Saupoudrage, bricolage, sans démarche systémique

Alors qu'aujourd'hui cette éducation relève plutôt du "saupoudrage, du bricolage, sans démarche systémique", les acteurs de terrain, font remonter les députés, estiment que **l'EMI devrait devenir une discipline à part entière, avec horaires dédiés du CM1 au lycée**. Il faudrait qu'une évaluation des élèves soit inscrite dans les bulletins, et que **soit revalorisé le statut des professeurs-documentalistes**. Mais, précisent-ils, ce développement nécessiterait des crédits supplémentaires (notamment pour le Clémi) et des moyens interministériels (en nommant un délégué).

Violette Spillebout ajoute qu'il faudrait inclure l'EMI dans le projet d'établissement, et que soient créées ou renforcées les chartes académiques pour accompagner les professeurs sur des sujets sensibles. Est d'ailleurs évoquée la possibilité de mise en place d'un agrément ou d'une homologation (du Clémi) pour les journalistes ou les associations intervenant dans les classes, même si "aujourd'hui la mission constate ne pas être confrontée à des dérives". Ces procédures pourraient conditionner l'accès aux subventions publiques. Autre proposition, valoriser ou rémunérer les journalistes ou intervenants, par exemple au travers de dispositifs d'incitation fiscale.

Concernant l'influence des réseaux sociaux, sur lesquels certains jeunes s'informent uniquement, les députés déclarent que "c'est le vrai défi de l'EMI", et qu'ils ont senti, lors de son audition, une prise de conscience, une "vraie volonté de la part de la **DGESCO** de faire passer le **numérique en priorité dans la compréhension de l'éducation aux médias**". C'est pourquoi les députés disent insister sur l'importance de moderniser les outils de l'EMI, et entre autres ses intervenants, en soutenant un écosystème d'influenceurs "positifs".

Enfin, la sensibilisation des jeunes à l'EMI pourrait se faire dans le cadre du futur SNU, qui devrait être généralisé, du fait qu'il serait un "moyen de toucher tous les jeunes français en même temps".

Pour les deux prochaines éditions, le thème de la SPME est « L'info sur tous les fronts ».

Comprendre comment se fabrique l'information dans le contexte géopolitique actuel s'avère en effet crucial pour que les élèves soient capables d'exercer leur esprit critique dans les flux informationnels auxquels ils sont soumis.

Tel est un des enjeux majeur de l'Éducation aux médias et à l'information : accompagner les élèves dans leur devenir de citoyen éclairé. Le thème « L'info sur tous les fronts » permet d'aborder les particularités du journalisme de guerre aujourd'hui.

Il s'agit aussi de proposer des pistes pour affronter la désinformation et pour mesurer la bataille à laquelle se livrent les plateformes pour capter notre attention.

Ce thème est également l'occasion d'aborder les difficultés que peuvent rencontrer les journalistes dans un contexte de concentration des médias d'information.

Source : Dossier pédagogique - Clemi /SPME2023

#### LES 15 IDÉES PRIORITAIRES POUR « PERMETTRE À CHACUN DE MIEUX S'INFORMER »

- Encourager une approche critique de l'information
- Renforcer l'Éducation aux médias et à l'information à l'école
- Former à la détection des fake news et à la vérification de l'information
- Assurer l'indépendance éditoriale des médias
- Proposer une information plus diversifiée
- Réguler plus efficacement les réseaux sociaux
- Renforcer les pratiques de vérification de l'information
- Sanctionner la diffusion de fake news
- Sourcer et référencer autant que possible les informations publiées
- Ne pas céder à la culture du buzz et du sensationnel
- Lutter contre la concentration des médias
- Exiger davantage d'expertise dans le traitement de l'information
- Accroître la transparence sur le financement et les intérêts des médias
- Améliorer la protection des journalistes et des lanceurs d'alerte
- Mieux encadrer les publicités

Source : résultats de la consultation nationale « Comment permettre à chacun de mieux s'informer ? », novembre 2022.

**L'affiche de la SPME** en page ci-contre : Une jeune fille regarde son smartphone, assise sur un banc devant des immeubles résidentiels partiellement détruits à la suite du bombardement de la ville d'Irpin, près de la capitale ukrainienne, Kyiv, le 16 juin 2022, alors que la guerre russo-ukrainienne entre dans son 113e jour.

© Sergei Chuzavkov /AFP

#### 40 ans du CLEMI : 40 ans d'éducation aux médias ensemble

L'édition 2023 de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® coïncide avec le 40e anniversaire du CLEMI. Depuis sa création, en 1983, le CLEMI fédère l'ensemble des acteurs de l'enseignement et des médias au service de la communauté éducative au sens le plus large. Ce 40e anniversaire marque donc une étape importante pour l'ensemble des acteurs de l'éducation aux médias et à l'information.



Le centre pour l'éducation  
aux médias et à l'information

**27 mars > 1<sup>er</sup> avril 2023**



Une fille regarde son smartphone alors qu'elle est assise sur un banc devant des immeubles résidentiels partiellement détruits à la suite du bombardement de la ville d'Irpin, près de la capitale ukrainienne Kyiv le 16 juin 2022, alors que la guerre russo-ukrainienne entre dans son 113<sup>e</sup> jour.  
En partenariat avec l'AFP

“

# L'info sur tous les fronts

THÈME 2023

”



En partenariat avec



LA POSTE

 @LaSpme - @LeCLEMI

 /clemi.fr

 clemi.fr



**Ukraine:**  
un an de guerre aux  
retombées mondiales



**Cela fait maintenant un an que la Fédération de Russie a envahi l'Ukraine, le 24 février 2022. C'est un an de souffrances, de pertes et de destructions inimaginables. Et une année au cours de laquelle la vie de chaque femme, homme et enfant en Ukraine a été déchirée.**

Des milliers de civils - dont des enfants - ont été tués, blessés et traumatisés. Les moyens de subsistance ont été dévastés et des villes entières sont en ruines, rappelle le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Mais malgré tout cela, les Ukrainiens n'ont cessé de montrer au monde leur sens de la solidarité et de la résilience. Ils se sont soutenus mutuellement, ont créé des milliers de groupes de volontaires et sont allés en première ligne pour s'assurer que les personnes piégées pouvaient obtenir le soutien dont elles avaient besoin.

Les organisations humanitaires ont complété cet effort par le soutien et la solidarité de la communauté internationale et de citoyens de tous les pays qui se sont mobilisés pour soutenir l'Ukraine. Au total, 16 millions de personnes en Ukraine ont reçu une assistance l'année dernière. Mais un an après, la guerre est loin d'être terminée.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires partage sept raisons pour lesquelles le monde doit continuer à soutenir la réponse humanitaire en Ukraine.

### **18 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire**

Lorsque la Russie a envahi l'Ukraine le 24 février 2022, elle a dramatiquement intensifié un conflit qui ravageait l'est du pays depuis 2014.

Quelques semaines seulement après le début de la guerre à grande échelle, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a bondi d'un peu moins de 3 millions à près de 18 millions. Aujourd'hui, ces personnes sont toujours confrontées à des besoins qui mettent leur vie en danger.

### **Des millions de personnes ont dû fuir pour sauver leur vie**

La guerre a provoqué une grave crise de déplacement sans précédent dans l'histoire récente. Dans les premiers mois qui ont suivi l'invasion, près de 8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Le même nombre de personnes ont traversé les frontières, laissant derrière elles leur famille, leur maison, et leur emploi.

Depuis lors, la crise du déplacement s'est poursuivie. Près de 5,5 millions de personnes sont retournées dans leur lieu d'origine, et des millions d'autres continuent de fuir l'est du pays. Aujourd'hui, plus de 5,5 millions de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, et près de 8 millions de personnes sont des réfugiés.

### **L'accès aux soins de santé, à l'eau et à l'électricité est décimé**

L'année dernière, près de 70% des attaques contre des établissements de soins de santé dans le monde ont eu lieu en Ukraine, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les hôpitaux du pays ont été bombardés au moment où les gens en avaient le plus besoin, et l'accès aux services de santé essentiels est aujourd'hui décimé, en particulier dans l'est du pays.

Mais cela ne s'arrête pas là. La guerre a dévasté le système d'approvisionnement en eau. Des millions de personnes luttent désormais chaque jour pour avoir de l'eau potable, et d'autres sont contraintes de s'approvisionner auprès de sources d'eau insalubres. La situation est extrême dans les zones proches des deux côtés de la ligne de front, où certaines personnes ont enduré une année entière sans eau courante. Ce problème a commencé bien plus tôt dans la région de Donetsk, contrôlée par les Russes.

Une crise énergétique a suivi les attaques répétées contre les infrastructures ukrainiennes, en octobre 2022, ce qui a ajouté de nouvelles dimensions à la crise humanitaire. Les hôpitaux ne peuvent pas fonctionner sans électricité, l'eau ne peut pas être pompée et les gens ne peuvent pas chauffer leurs maisons au milieu d'un hiver rude. L'Ukraine a besoin de soutien pour que ses hôpitaux continuent de fonctionner et pour que la population dispose d'eau potable et d'autres services essentiels.



## L'accès à l'éducation est menacé

Lorsque les forces russes ont envahi Buca, Mykhailo enseignait à l'école publique de la localité. Il a décidé de rester à l'intérieur de l'école pour la protéger.

Tout au long de l'année, les écoles et les salles de classe d'Ukraine ont été attaquées, détruites ou transformées en bases militaires, ce qui a gravement entravé l'accès à l'éducation. Près de 40% des écoles ukrainiennes doivent s'appuyer sur l'apprentissage en ligne, mais même celui-ci est désormais perturbé en raison de l'accès compromis à l'électricité et à l'Internet.

Les écoles qui ont été préservées sont toujours confrontées à d'énormes défis, car elles sont affectées par la crise énergétique et les raids aériens répétés. Les enfants passent désormais des heures et des heures dans des sous-sols ou des bunkers alors qu'ils devraient être à l'école.

En Ukraine, 5,3 millions d'enfants ont besoin d'aide pour pouvoir poursuivre leur scolarité.

## Les gens font face à des traumatismes inimaginables

La guerre laisse des cicatrices profondes et invisibles sur la population ukrainienne. Selon l'OMS, près de 10 millions de personnes risquent de souffrir de stress aigu, d'anxiété, de dépression, de toxicomanie et de syndrome de stress post-traumatique.

Des familles ont été séparées, et chaque Ukrainien a vu un membre de sa famille ou une personne de son entourage tué ou blessé. Leurs villes, leurs maisons, leurs hôpitaux et même le square où ils emmenaient leurs enfants ont été bombardés.

Les violences sexuelles liées à la guerre s'ajoutent également aux horreurs causées par la guerre. Elles touchent principalement les femmes et les filles, mais aussi les hommes prisonniers de guerre détenus par les forces armées russes. Les hommes ukrainiens sont confrontés à des défis spécifiques, notamment la conscription militaire, qui a un impact sur leur liberté de mouvement.



## L'agriculture et l'économie ont été touchées

La guerre a gravement affecté le secteur agricole ukrainien, laissant des milliers d'agriculteurs sans revenu et une famille sur trois en situation d'insécurité alimentaire. Tout au long de l'année, des terres fertiles ou des cultures ont été détruites pendant les combats ou les hostilités, et les saisons de récolte et de semis ont été affectées. Cela s'est ajouté aux défis imposés par la fermeture des ports ukrainiens pendant plus de six mois, jusqu'en août 2022. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans moyen de subsistance à un moment où la guerre dévastait l'économie ukrainienne.

La forte contamination par les mines ajoute aux difficultés de reprise des activités agricoles, même dans les zones où les hostilités ont diminué. En Ukraine et dans le monde entier, le manque de disponibilité et d'accès aux semences, aux engrais, au carburant et aux produits phytosanitaires a entravé la production agricole. Les prix des denrées alimentaires sur le marché mondial sont montés en flèche.

Il est essentiel d'accroître les activités de déminage afin que l'agriculture puisse reprendre, que les familles rurales puissent recevoir un soutien pour continuer à produire des denrées alimentaires et que les ports puissent ouvrir aux exportations afin d'éviter de nouvelles perturbations des expéditions de céréales de l'Ukraine. Cela contribuerait à la sécurité alimentaire des petits agriculteurs et permettrait d'éviter une nouvelle crise alimentaire mondiale.

Des millions de personnes ne reçoivent toujours pas l'aide dont elles ont besoin

Depuis le début de la guerre à grande échelle le 24 février, les humanitaires ont travaillé jour et nuit pour s'assurer que près de 16 millions de personnes en Ukraine reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

La communauté humanitaire a organisé des milliers de convois pour apporter de la nourriture, de l'eau, des médicaments, des abris, des kits d'hygiène et des générateurs aux communautés déchirées par la guerre et aux personnes qui avaient fui vers l'ouest. Elle a aidé les gens à fuir les zones de guerre. Et elle s'est efforcée d'accroître son assistance en matière de santé mentale, de protection de l'enfance et de déminage pour les personnes traumatisées qui tentent de reconstruire leur vie. Malgré tout cela, le soutien aux communautés dans les zones contrôlées par la Russie est extrêmement limité.

## **La guerre en Ukraine est littéralement toxique, avertit le PNUÉ**

La guerre en Ukraine risque de laisser un héritage toxique pour les générations à venir, a affirmé jeudi le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), s'appuyant sur les données d'un suivi préliminaire du conflit entrepris l'année dernière.

« La cartographie et l'examen initial des risques environnementaux ne font que confirmer que la guerre est littéralement toxique », a déclaré la Directrice exécutive du PNUÉ, Inger Andersen, dans un communiqué publié à la veille du 24 février, date à laquelle la Fédération de Russie a envahi l'Ukraine il y a un an.

Le PNUÉ compte passer en revue et évaluer l'éventail complet et la gravité des conséquences, « bien que des milliers d'incidents possibles, comprenant des cas de pollution de l'air, de l'eau et du sol et de dégradation des écosystèmes, y compris des risques pour les pays voisins, aient déjà été identifiés ».

« La première priorité est que cette destruction insensée prenne fin maintenant. L'environnement concerne les gens : il s'agit des moyens de subsistance, de la santé publique, de la pureté de l'air et de l'eau, et des systèmes alimentaires de base. Il s'agit d'un avenir sûr pour les Ukrainiens et leurs voisins, et il ne faut pas que de nouveaux dégâts soient causés », a plaidé Mme Andersen.

### **Besoin d'un environnement sûr et sain**

Le PNUÉ a effectué une première visite de cadrage en Ukraine en 2022, en soutien au Coordinateur résident de l'ONU et à la demande des autorités ukrainiennes. Il mobilise désormais davantage de soutien pour aider à évaluer le large éventail d'impacts environnementaux.

« L'Ukraine aura alors besoin d'un énorme soutien international pour évaluer, atténuer et réparer les dégâts dans tout le pays, et atténuer les risques pour la région au sens large », a affirmé la cheffe du PNUÉ. Mme Andersen a souligné que « des millions d'Ukrainiens déplacés ont besoin d'un environnement sûr et sain pour rentrer chez eux » et reprendre leur vie.

« Dès que les combats prendront fin, et ils doivent prendre fin rapidement, une opération de nettoyage colossale devra être soutenue », a pour sa part déclaré la Coordinatrice résidente des Nations Unies en Ukraine. Selon les données du PNUÉ et de ses partenaires, le conflit a provoqué des dégâts dans de nombreuses régions du pays, avec des incidents dans des centrales et des installations nucléaires, des infrastructures énergétiques, notamment des pétroliers, des raffineries de pétrole, des platesformes de forage, des installations gazières et des pipelines de distribution, des mines et des sites industriels et agro-industriels.

Le PNUÉ alerte qu'il en résulte de multiples incidents de pollution atmosphérique et une contamination potentiellement grave des eaux souterraines et de surface. « Les infrastructures liées à l'eau, notamment les stations de pompage, les stations d'épuration et les installations d'assainissement, ont également subi des dommages importants, et de nombreuses installations industrielles, entrepôts et usines ont été endommagés, certains stockant une série de substances dangereuses allant des solvants à l'ammoniac et aux plastiques », a fait valoir le PNUÉ.

### **Des déchets militaires aux carcasses de bétail**

Des substances dangereuses ont également été libérées par des explosions dans des installations de stockage agro-industrielles, notamment des usines d'engrais et d'acide nitrique, indique le PNUÉ. « On rapporte également que plusieurs grandes exploitations d'élevage ont été prises pour cible, les carcasses de bétail constituant un risque supplémentaire pour la santé publique », a également mis en exergue l'agence onusienne pour l'environnement.

Dans de nombreuses zones urbaines, le nettoyage des habitations détruites posera des problèmes particuliers, « les débris étant susceptibles d'être mélangés à des matériaux dangereux, notamment de l'amiante ».

L'imagerie satellitaire a également montré une augmentation significative des incendies dans diverses réserves naturelles et zones protégées, ainsi que dans les zones forestières.

En outre, la pollution due à l'utilisation intensive d'armes, y compris dans les zones peuplées, et les grands volumes de déchets militaires, notamment les véhicules militaires détruits, constituent un défi majeur en matière de nettoyage.

Apprentissages, mobilités, qualité des formations... discussions sur l'enseignement agricole au Salon de l'agriculture

[Le site du SIA ici](#)

“L'alternance et l'apprentissage se rapprochent de plus en plus“. Au salon de l'agriculture, une agora de l'enseignement réunissait ces derniers jours différents professionnels pour discuter de la formation et de l'emploi des jeunes.



Il en est ainsi d'**Aurélien Cadiou**, président de l'**Anaf**, l'association nationale des apprentis de France selon qui “l'alternance est une vraie réalité en 2023“, c'est un mode de formation “qui se démocratise dès la sortie du collège“.

“On a toujours beaucoup d'apprentis jeunes“. **Isabelle Helsens**, responsable développement du pôle apprentissage au sein d'Ocapiat, l'opérateur de compétences (OPCO) des métiers de l'agriculture, indique de son côté avoir accompagné le financement de 50 000 contrats d'apprentissage de jeunes (et futurs) agriculteurs en 2022, 98 % des entreprises possédant moins de 50 salariés. Ils concernent à 25 % des CAP, un chiffre équivalent en Bac pro, en BP et en BTS.

Elle précise avant tout que 65 % des candidats sont des hommes, et que contrairement à l'imaginaire, 47 % ont moins de 18 ans. Comme elle, plusieurs acteurs rencontrés font part d'importantes capacités d'accueil dans l'enseignement agricole, tout comme d'importants besoins de main d'oeuvre chez les entrepreneurs.





Dennis est un jeune apprenti paysagiste qui “a touché à tout” et qui aime surtout être à l'air libre, plutôt que d'être derrière un bureau. Ce qui l'intéressait dans son choix d'apprentissage, apprendre le métier, prendre des initiatives, en ayant une fiche de paie.

**Fabrice Armand**, entrepreneur paysagiste, voit en l'apprentissage “une façon de former (les) futurs collaborateurs” qui fait partie de l'ADN de son métier. Il en compte actuellement deux, dont Dennis. Seulement, estime-t-il, “c'est de plus en plus dur de trouver des apprentis, avant ils faisaient la démarche de venir, maintenant c'est à nous d'essayer d'attirer des jeunes”. Le taux de recrutement est de 80 %, mais “on en perd car les jeunes veulent faire d'autres formations, ou peuvent aller vers d'autres emplois”.

Ce dernier a l'habitude d'embaucher des apprentis allant du CAP à l'ingénieur. «**Embaucher un apprenti relève d'une démarche philosophique.** Il faut avoir la volonté de participer à la formation du jeune, mais l'intérêt est surtout de se créer des collaborateurs pour demain », estime le chef d'entreprise. Il n'est d'ailleurs pas rare que d'anciens apprentis partis voir ailleurs reviennent plus tard dans son entreprise en tant que salariés.



Une préoccupation que partage **Laurent Paillat**, maraîcher et président de l'Anefa, association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture. Les jeunes, selon lui, ont envie de venir dans la formation agricole mais ils sont très bien formés et le problème c'est qu'ils peuvent ensuite “repartir vers d'autres structures” et ne pas rester dans leur coeur de métier.

Il souhaite que l'aide à l'embauche d'un apprenti mise en place par le gouvernement soit transformée en une rémunération de l'acte pédagogique afin, “que l'on reconnaisse ce que l'on fait”.

De plus selon lui, il faudrait que les diplômes “correspondent à la réalité du terrain” alors qu'aujourd'hui “on constate un décalage de 3 à 4 ans”.

Enfin, il souligne l'importance de la mobilité et de l'ouverture d'esprit chez les jeunes agriculteurs en formation. Il aimerait “qu'en **4ème-3ème se mette en place un voyage franco-français agricole**, que le Nimois aille en Vendée, pour quitter la famille et apprendre à bouger un petit peu”, tandis qu'au niveau lycée (CAP, bac pro), “là on leur fait faire un voyage européen, puis dans la formation supérieure on leur donne la possibilité de faire un voyage “monde” comme c'était fait avant avec le stage 6 mois agricole où l'on voit des choses vraiment différentes”.

Cela demande des moyens financiers, mais “un éleveur de Camargue, un éleveur de montagne ou de plaine ce n'est pas du tout le même métier”.



Parcoursup / "il reste du chemin à parcourir" pour que "ses usagers et la société" aient confiance (CESP)

Notre analyse du rapport [ici](#) (PDF)

Parcoursup "ne peut pas tout faire en matière d'orientation et même de documentation".

- Parcoursup est "un tiers-lieu de rencontre entre les acteurs du secondaire, ceux du supérieur, les lycéens et les étudiants" et "constitue ainsi une opportunité de donner vie au continuum bac-3/bac+3, souvent invoqué et timidement mis en oeuvre", estime le Comité éthique et scientifique de Parcoursup dans son rapport annuel.

Le CESP estime notamment qu' "il reste du chemin à parcourir", malgré des améliorations depuis la création de la plateforme pour que "ses usagers et la société" aient confiance en l'outil puisqu'une enquête IPSOS montre qu'elle suscite "une angoisse croissante" et que s'érode "le sentiment de clarté, de fiabilité, de transparence, de justice, de rapidité" (...). Or tout le système repose sur la confiance : celle des CEV (les commission d'examen des voeux de chaque formation du supérieur, ndlr) dans les dossiers des lycées, celle des jeunes et de leurs familles dans la façon dont leurs dossiers sont examinés et classés".

Le rapport fait une large place à la **question des algorithmes**, mais commence par celle des capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur: "Revient souvent l'idée qu'il suffirait d'augmenter les capacités d'accueil et l'offre de formation pour s'adapter complètement à la demande étudiante (...). **S'il y a consensus** pour reconnaître que **l'offre de formation du supérieur est insuffisante** (...), l'offre de formation d'un établissement ne peut pas être déterminée par la seule demande étudiante." Elle doit tenir compte "**des possibilités d'insertion**", "des contraintes physiques des locaux disponibles", mais aussi de "la stratégie de recherche des universités" dont les priorités "ne coïncident pas forcément avec les secteurs où la pression étudiante est forte".

### Des mondes qui s'ignorent ...

Autre difficulté, "**le supérieur et le secondaire sont des mondes qui s'ignorent partiellement** au-delà de relations purement formelles ou institutionnelles". Les rectorats "devraient pouvoir jouer un rôle majeur dans la mise en place" du continuum Bac-3/bac+3, mais "le cloisonnement reste de mise" entre les services académiques. Quant à la décision de placer les épreuves de spécialité au mois de mars, elle a provoqué "de fortes inquiétudes" : "Que faire avec les élèves alors que le Bac est quasi-joué ?". Cette inquiétude est surtout perçue dans les quartiers difficiles où les élèves "sont naturellement tentés d'accepter un job dès le mois de mars et de ne plus venir au lycée (...). **Plusieurs proviseurs ont émis l'hypothèse d'un troisième trimestre consacré à la préparation à l'enseignement supérieur, une sorte de période de transition.** Certains ont d'ailleurs fait des modifications en ce sens en 2020, de leur propre initiative. "Mais pour que ces expérimentations réussissent, il faut que ce soit 'réciproque' et que l'enseignement supérieur, et notamment les universités, organisent également une période de transition pendant quelques mois au début des études."

Pour ce qui est des algorithmes, le CESP distingue l'algorithme d'appariement de Parcoursup utilisé "pour formuler les propositions à partir des classements des CEV et des voeux des candidats", il s'agit de "l'algorithme utilisé partout dans le monde pour l'affectation d'étudiants à des formations" et ses principes pourraient être enseignés au lycée dans le cadre des options informatique, ce qui contribuerait à dédramatiser cette étape du fonctionnement de Parcoursup. S'il est donc "parfaitement transparent", il n'en va pas de même des "algorithmes locaux" utilisés par les CEV.

Ce sont plutôt en fait "des feuilles de calcul" qui permettent un "pré-classement" des candidats. Le Comité estime que, "pour estimer leurs chances d'obtenir une formation, les candidats ont besoin d'informations claires". Il n'est pour autant "pas question ici de rendre publique la totalité des calculs des CEV (...) ni de quantifier des éléments parfois qualitatifs rentrant en jeu dans les délibérations. Mais d'importants progrès sont possibles : quand une note de mathématiques a un coefficient 5 dans un pré-classement, pourquoi ne pas le dire ?"

## Le classement des vœux

Le Comité revient sur le classement des vœux par les candidats : on sait que "la hiérarchisation des vœux accélère l'algorithme d'appariement", et que "la procédure actuelle est trop longue" et génère de l'anxiété. "Certes, 88 % des néo-bacheliers admis ont reçu la proposition qu'ils accepteront finalement en moins d'un mois. Mais plus de 17 000 (4 %) attendent encore au bout de 2 mois la proposition qu'ils accepteront finalement. Et cette attente est nettement supérieure pour les bacheliers technologiques et surtout professionnels, qui ont souvent le plus besoin de connaître tôt leur affectation pour des raisons financières." Le CESP ne propose pas une hiérarchisation des vœux dès la première phase, considérant que "cette hiérarchisation ne doit pas être trop précoce pour permettre le mûrissement des vœux", et il rappelle qu'une réforme est intervenue l'an dernier : "les candidats ont hiérarchisé leurs vœux en attente le 17 juillet." Il suggère d'avancer cette date "aux alentours du 15 juin" et il s'interroge : "Faut-il une 'hiérarchisation par paquets', par exemple : les vœux que je préfère vraiment, ceux que je prendrais à la rigueur, ceux qui sont là si je n'ai rien ? Ou bien faut-il une hiérarchisation stricte : premier, deuxième troisième, etc. ?"

Les rapporteurs se posent une autre question, "comment faire pour que tous les candidats aient au moins une proposition ?" Certains ont "d'autres projets". 6 % des candidats n'ont eu aucune proposition et 12 % ont quitté la plateforme avec au moins une proposition qu'ils n'ont pas acceptée et ont choisi des formations privées "qui ne sont pas sur Parcoursup", ou sont partis à l'étranger, notamment pour poursuivre des études de médecine, ou ont trouvé un emploi... **"En outre, le nombre d'admis est sans doute sous-estimé car les chiffres nationaux (...) ne comprennent pas toutes les admissions en apprentissage" puisque "les CFA ne font pas remonter toutes les données dans Parcoursup."** Mais il reste des places dans des formations "peu attractives" qui hésitent à "recourir à un appel en surnombre, ou surbooking", faute de quoi un certain nombre de candidats se découragent "en raison de la longueur de la procédure" et ne sont donc finalement pas appelés. "Les formations attractives aussi doivent recourir à des formes de surbooking afin d'accélérer la procédure et surtout de remplir", certaines facultés de droit notamment, très demandées, se retrouvent avec des places vacantes.

## Trois focus

Le Comité propose un focus sur la région PACA, un autre sur la réforme de l'accès aux études médicales et paramédicales, un autre encore sur l'accès aux facultés de droit.

A noter encore qu'en 2022 les élèves de terminale représentaient 65 % des candidats, les étudiants en réorientation ou remise à niveau 21 %, les reprises d'études 4 %. La population des candidats titulaires du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est mal connue.

## parcoursup 2023

Entrez dans l'enseignement supérieur

18 JANVIER

Ouverture aux inscriptions et vœux

6 AVRIL

Clôture des dossiers et confirmation des vœux

Mi - JUIN

Début de la phase d'admission complémentaire

Ouverture du site d'info Parcoursup

20 DECEMBRE

Date limite pour entrer ses vœux dans Parcoursup

8 MARS

Début de la phase d'admission principale

1er JUIN

**JEUDI 9 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux**

**FÉVRIER-MARS**

*Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.*

**JEUDI 6 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux**

# DEVENIR MARIN. POURQUOI PAS VOUS ?

UNE MARINE DE TOUS LES TALENTS



Parce que la jeunesse est un choix fort de la Marine, elle offre une place à chacun et fait grandir les talents. Face aux nouvelles menaces, aux risques de conflit de haute intensité, la Marine renforce sa politique de ressources humaines (RH) et place le marin au coeur de ses préoccupations en adaptant sa formation, valorisant son travail et répondant à ses attentes pour qu'il puisse remplir pleinement ses missions. Un enjeu crucial pour continuer à répondre aux défis de la Marine et permettre à chacun de gagner en expertise, en appartenance et en engagement. Dans une dynamique de croissance des effectifs, le recrutement et l'acquisition de compétences constituent deux piliers structurants.

Grâce à ses nombreux bureaux de recrutement en métropole et outre-mer, **la Marine renseigne et oriente les futurs marins**. Également présente en ligne via des plateformes de recherche d'emploi ou de mentorat, elle répond à une génération de plus en plus connectée. Égalité des chances et diversité, reconnaissance au mérite, évolution professionnelle : la Marine se veut **accessible à toutes et tous**, à une jeunesse en quête de sens.

## LE SAVIEZ-VOUS :

**TOUS LES MÉTIERS ET TOUTES LES FORCES DE LA MARINE SONT AUSSI OUVERTS AUX FEMMES. ENVIRON 79% DE SES BÂTIMENTS COMPORTENT UN ÉQUIPAGE MIXTE ET LES FEMMES REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI 12% DES EFFECTIFS EMBARQUÉS (11 % EN 2021).**





Passé le recrutement, la formation est une condition pour entretenir et développer ses compétences, évoluer avec un fort niveau opérationnel et technique, renforcer sa capacité de résilience et de résistance physique et mentale.

Celle-ci se concrétise en de nombreux métiers et mises en condition opérationnelle qui visent à faire converger les besoins de la Marine et les aspirations des marins. La politique RH de la Marine entend insister sur la fluidité des parcours afin que chaque marin soit **acteur de son projet professionnel**. L'accent est également mis sur la mobilité, qui fait l'objet d'une expérimentation dans les années à venir. Enfin, conserver les talents qu'elle génère est un défi de taille pour la Marine. Une fidélisation essentielle qui passe par l'épanouissement personnel des marins.

**4119 JEUNES  
RECRUTÉS EN 2022**

La Marine est plus que jamais consciente des défis à relever pour pérenniser une **armée jeune, investie et combative**. C'est pourquoi elle met en oeuvre de nombreuses réformes en matière de ressources humaines, pour perpétuer la force morale, l'expertise et la cohésion des équipages qui font de la Marine une armée efficace.

La Marine, un engagement au sens large.  
Scannez et découvrez la culture de la Marine.



## BTS EAMEA : une nouvelle voie pour devenir atomicien de propulsion navale

L'École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA) ouvre une nouvelle formation BTS préparant au métier d'atomeur de propulsion navale. Réalisé sous statut militaire, en partenariat avec le lycée polyvalent Alexis de Tocqueville de Cherbourg-en-Cotentin, la formation allie des modules académiques, militaires et pratiques.

Un BTS professionnel et militaire où des bacheliers apprennent un métier technique appliqué à l'exploitation d'une installation nucléaire, tout en découvrant la Marine nationale. Les jeunes auront une formation de technicien théorique, une formation pratique avec les ingénieurs et des cours de pré embarquement. Après une expérience en mer et un complément de formation pratique, les étudiants sont détenteurs de la licence professionnelle d'atomeur de propulsion navale.



Spécialiste de la mécanique et de l'électricité à bord d'un sous-marin nucléaire ou du porte-avions Charles-de-Gaulle, l'atomeur de propulsion navale assure la conduite et la maintenance du réacteur nucléaire, de la propulsion du navire et des installations de distribution d'énergies.

**Une formation sous statut militaire qui donne droit à de nombreux avantages aux élèves** : une formation rémunérée, hébergement et restauration gratuit, 75% de réduction sur les tarifs SNCF et l'obtention du grade de second-maître (SM) en sortie de formation.

Si vous souhaitez vivre une expérience hors du commun en pratiquant un métier technique, rendez-vous au CIRFA le plus proche de chez vous **avant le 6 avril** pour constituer un dossier et postulez en parallèle sur la [plateforme Parcoursup](#). Rendez-vous en ligne possible via la site [Lamarinerecrite.fr](http://Lamarinerecrite.fr)

## Des bourses d'études accordées aux étudiants dans le domaine de l'informatique



La Marine nationale attribue chaque année **des bourses d'études aux étudiants souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'informatique** (cyber sécurité et/ou systèmes d'information) et ainsi mettre à profit leurs compétences dans un environnement militaire et maritime.

Cette bourse offre l'opportunité aux étudiants ayant été admis à suivre une formation d'un Bac+4 ou un Bac+5 en cyber ou en informatique de recevoir un montant de 15000€ par année scolaire tout en bénéficiant à l'issue de ses études, d'un emploi en tant qu'officier sous contrat Etat-Major (contrat de 4 ans) dans la Marine nationale.

Un coup de pouce qui accompagne financièrement les étudiants dans leurs dernières années d'études tout en les sensibilisant aux missions de la Marine et en leur donnant la possibilité d'effectuer leur stage de fin d'études au sein de l'institution.

A l'issue de leur formation, les jeunes marins pourront intégrer de nombreuses unités partout en France comme le Centre Support Cyberdéfense (CSC), la direction du renseignement militaire (DRM) ainsi que diverses unités SIC/Cyber axées sur l'audit ou l'investigation numérique. Le recrutement des boursiers est actuellement ouvert et **se clôture le 09 juin**.

## TECHNICIEN DE MAINTENANCE NAVALE – ELECTRICITE / MECANIQUE



Polyvalents, les techniciens de maintenance navale planifient et encadrent la maintenance préventive et corrective de leurs installations et doivent être capables d'intervenir sans délai, même en mer, sur toutes ces installations. Ils sont affectés à bord de tous types de bâtiments de combat et sous-marins, ou au sein d'unités de maintenance dans les bases navales à terre.

Il existe deux spécialités de technicien de maintenance navale : le technicien de maintenance en mécanique navale, appelé plus généralement « MECAN » et le technicien de maintenance en électricité navale, appelé plus généralement « ELEC ».

Le technicien MECAN est responsable de l'entretien des systèmes de propulsion du navire, de la production d'électricité, de la circulation de l'eau et de l'air, de la production de froid et l'énergie hydraulique. Le technicien ELEC supervise quant à lui la production et la distribution électrique à bord, ainsi que la conduite des systèmes électromécaniques génériques : installations de propulsion, groupes électrogènes, équipements de navigation, centrale à inertie.

A terme, le technicien de maintenance navale – électricité/mécanique peut s'orienter vers une carrière d'atome et occuper des postes à haute compétence technique dans la conduite des chaufferies nucléaires à bord des sous-marins ou du porte-avions Charles de Gaulle et au sein d'organismes spécialisés situés à terre.



## MATELOT RESTAURATEUR

Affecté à terre dans les centres de restauration collective ou embarqué à bord des bâtiments de la marine, le restaurateur exerce dans les métiers du service à la rampe ou en salle (dans un carré ou auprès d'une autorité). Il développe également ses compétences de gérant en terme de comptabilité des vivres et de logistique d'approvisionnement.

## OPERATEUR SYSTEMES D'INFORMATION, RESEAUX ET TELECOMMUNICATION

Le matelot opérateur SIC assure le traitement et la transmission de l'information opérationnelle et administrative de l'unité.

Il est chargé de l'établissement des liaisons radioélectriques ou filaires ainsi que du raccordement des systèmes d'information. Il manipule tous types de réseaux y compris satellitaires.

Spécialiste en informatique, il administre les réseaux et est responsable de la maintenance des systèmes de télécommunications et du matériel informatique. Il est également garant de la politique de sécurité de l'information.



Parcours de jeunes issus du SNU / “Un rôle de tremplin vers l’insertion professionnelle, en particulier pour ceux qui se dirigent vers les corps en uniforme”

Notre synthèse du rapport [ici](#) (PDF)

## Le SNU un an après : enquêtes auprès des participants 2021

**Quel parcours pour les 14 700 jeunes qui ont réalisé un séjour de cohésion du SNU en 2021 ?** Un an après les séjours de cohésion, qui se sont déroulés dans 143 centres répartis sur l’ensemble des départements métropolitains et d’outre-mer, l’enquête de l’INJEP concernant le Service National Universel constate que 69 % des participants de 2021 avaient “au moins” commencé leur mission d’intérêt général.

Ont été privilégiées les missions dans les corps en uniforme (près de 50 % dans l’armée, la police, la gendarmerie ou chez les pompiers), et auprès d’associations (34 % dont les clubs sportifs). Elles se sont majoritairement déroulées de manière discontinue, souvent pendant les vacances scolaires et les week-ends. 15 % des jeunes dont la MIG est en cours ou achevée “ont cumulé plusieurs MIG pour atteindre les 84 heures (un choix souvent contraint)” et environ le même nombre a fait reconnaître un engagement réalisé avant le séjour de cohésion (possibilité ouverte en 2021).

### Jeunes

Globalement, les jeunes interrogés par l’INJEP “se montrent assez réservés sur la généralisation du SNU”. Ils considèrent que “le climat apaisé et entraînant du séjour serait perturbé par les ‘non-volontaires’” et souhaitent que le volontariat offre “un avantage au moment de l’orientation dans le supérieur” pour les participants.

D’ailleurs, ils “ne perçoivent pas ou peu d’effet du SNU sur leur scolarité (leurs résultats et leur comportement en classe)”, et manifestent pourtant “la volonté de valider un parcours donnant droit à des avantages matériels (financement du code de la route, reconnaissance de l’engagement dans le cadre du BAFA par exemple) et une valorisation sur Parcoursup”.

“La réalisation de cette seconde phase a été compliquée”, ont de même régulièrement souligné les jeunes lors des entretiens menés par l’INJEP, pour qui cette appréciation “traduit la difficulté à se saisir de l’offre proposée sur la plateforme SNU parce que trop distante du lieu de résidence, très concurrentielle, en particulier pour les MIG auprès des corps en uniforme, ou éloignée des aspirations du jeune”. Pour appuyer cette idée, l’INJEP indique avoir comptabilisé 34 % des participants dont la MIG est en cours ou achevée déclarant avoir trouvé leur MIG en proposant à la structure de leur choix de déposer une mission sur la plateforme SNU.

Quant aux 26 % de jeunes qui n’ont pas réalisé leur MIG, ils ont été découragés par le “manque d’information et d’accompagnement”, tandis que des contraintes logistiques, juridiques ou scolaires ont pu les empêcher de mener à bien leur projet, ou tout simplement le “refus de poursuivre le parcours d’engagement”.



Au final, l'enquête relève pourtant **“une réelle satisfaction chez les jeunes”** envers la seconde phase du SNU. Ils en soulignent la **“dimension professionnalisante”**, établissant un parallèle avec le stage d'observation de 3e, mais y ajoutent une **“implication effective au sein d'une équipe”** ainsi que **“la réalisation de tâches qui leur donnent le sentiment de contribuer directement aux activités de la structure”**.

En revanche, la phase 3 du SNU (l'engagement volontaire), **“rencontre peu d'adhésion”** avec 38 % des jeunes qui, un an après leur séjour de cohésion, ne souhaitent pas l'effectuer et 37 % qui ne savent pas.

### 3.3.3 Le SNU comme une étape de l'orientation professionnelle pour les jeunes qui se dirigent vers les corps en uniforme

Le SNU s'inscrit donc **“à un moment clef du parcours scolaire et peut contribuer à la réflexion personnelle que les jeunes mènent quant à leur orientation professionnelle”**. Il a également pu jouer un rôle pour certains **“dans la découverte de professions, dans l'information sur les parcours de formation et voies d'accès aux métiers ou encore dans la définition d'un projet personnel ou professionnel plus concret”**.

C'est pourquoi il considère que la MIG pourrait ainsi **“jouer un rôle de tremplin vers l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier pour ceux qui se dirigent vers les corps en uniforme”**, des métiers pour lesquels les **“deux tiers des participants souhaitent s'orienter”**.

#### Pilotage

Le rapport de l'INJEP porte également sur l'évolution qu'a connu le projet SNU en 2021, une **“montée en puissance”** avec la création de postes de **“référents MIG”** par les équipes départementales pour appuyer le déploiement territorial et la construction d'un outillage ressource dédié à sa deuxième phase.

Pour la plupart des professionnels rencontrés, indique-t-il, la mission de développement des MIG n'aura cependant **“rarement été priorisée dans le contexte de la montée en charge du dispositif en 2022, conduisant à une démultiplication des séjours de cohésion. Les enjeux accrus en termes de promotion du Service national universel, de recrutement des jeunes et d'organisation des séjours ont ainsi selon ces acteurs pris l'ascendant sur le développement des MIG.”**

En outre, le développement d'une offre de missions d'intérêt général **“se confronte à un certain nombre d'obstacles ou difficultés”**. Il y a par exemple la réception par de potentiels partenaires locaux qui **“reste variable, le Service national universel souffrant d'une image dégradée qui ne favorise pas le développement de partenariats”**, ou encore **“la communication autour des MIG (qui) peine à se faire massivement, et ce malgré l'outillage national et local qui s'est développé”**.

**Par ailleurs, “faute de ressources dédiées et d'implication réelle, la communauté éducative et les directions des établissements scolaires restent souvent en marge du dispositif”**.

Enfin, le rapport signale que les offres de missions **“sont fortement concentrées autour des villes centres, générant un manque de diversité dans l'offre de missions proposées dans les territoires ruraux, qui tient à la capacité à mobiliser un panel varié de partenaires et ne permet pas toujours de satisfaire la demande des participants. Cela soulève également un enjeu de mobilité pour les jeunes de ces territoires ruraux et de prise en charge de leurs déplacements”**. L'INJEP rappelle dès lors que le développement d'une offre de MIG croissante **“ne doit pas faire oublier l'objectif que recouvre cette seconde phase”, à savoir maintenir un équilibre entre “développement massif de l'offre et respect de la qualité des contenus des missions proposées”**.

Chez les jeunes, l'attrait ou le désamour pour la fonction publique "semble se former assez tôt, possiblement avant même l'orientation" (DGAFP, CEREQ)

Notre analyse de la note [ici](#) (PDF)

## Vivier

Et plus globalement, sont comptabilisés 45 % de jeunes qui "ont un lien, même ténu, avec l'emploi public", soit 335 700 jeunes. Et parmi ceux-ci, calcule la DGAFP, 30 % "ont un sentiment positif de leur avenir dans l'emploi public", c'est pourquoi elle estime que "le vivier, au sens large, des jeunes susceptibles de travailler pour la fonction publique est important".

Elle ajoute à cela que 11 % des jeunes de la Génération 2017 déclarent trois ans plus tard "qu'ils avaient, à la sortie de leurs études et dans leurs démarches de recherche d'emploi, une préférence pour la fonction publique", mais que cette proportion varie fortement selon les jeunes, allant de 47 % parmi ceux qui travaillent actuellement dans la fonction publique à seulement 1 % des jeunes qui n'y ont jamais travaillé, n'ont jamais tenté de le faire dans le passé et ne l'envisagent pas pour l'avenir. C'est pourquoi elle considère que "l'attrait pour la fonction publique (ou l'inverse) semble donc se former assez tôt".

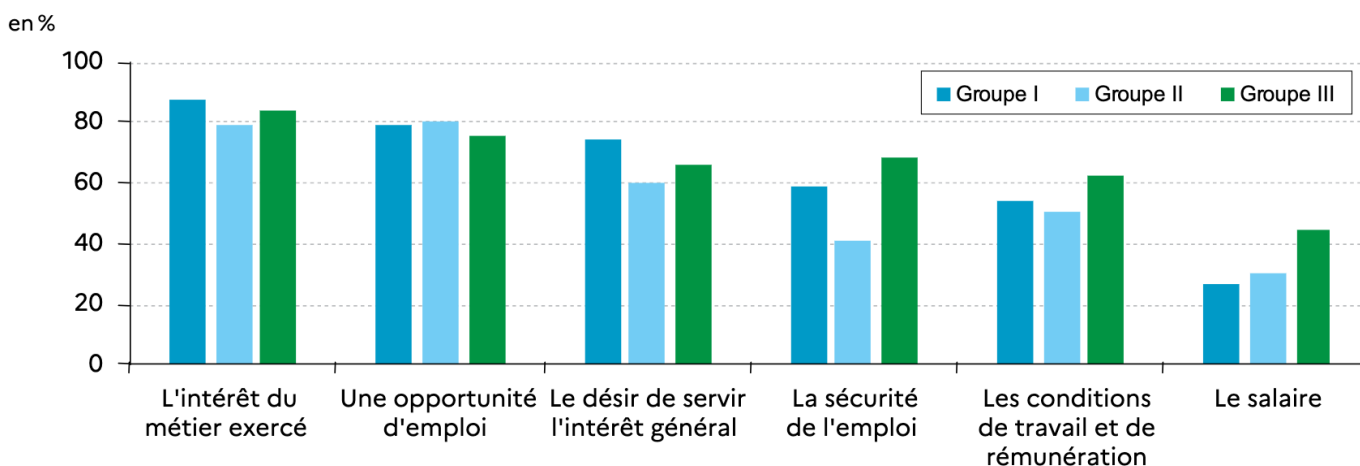
## Valorisation

Seulement voilà, "un passage par la fonction publique ne serait pas particulièrement valorisé sur le marché du travail", peut-on lire un peu plus loin. Si l'on se penche par exemple sur les jeunes qui ont travaillé dans la fonction publique mais n'y sont plus, en 2020 leur taux d'emploi est de 60 % pour 23 % de chômeurs. À l'inverse, ceux qui n'ont jamais travaillé dans la fonction publique ont un taux d'emploi de 72 % et comptent 16 % de chômeurs (la moyenne étant un taux d'emploi de 70 % et 18 % de chômage).

Par ailleurs, 75 % des jeunes qui n'ont pas travaillé dans la fonction publique et ne l'envisagent pas sont, 3 ans après, stabilisés en CDI, ce qui n'est le cas que pour 51 % de ceux qui y travaillent encore (en CDI ou fonctionnaires) et 42 % de ceux qui y sont passés mais pas restés.

"À court terme, une expérience passagère dans la fonction publique ralentirait le processus d'accès à l'emploi stable", considère ainsi la DGAFP.

Figure 9 : Motivations pour travailler dans la fonction publique



Source : Céreq, Génération 2017, enquête 2020.

Champ : Jeunes en emploi de 35 ans ou moins en 2017 sortis de formation initiale entre octobre 2016 et décembre 2017.

Note : groupe I : travaille dans la fonction publique ; groupe II : a travaillé au moins une fois dans la fonction publique mais n'y travaille plus ; groupe III : n'a jamais travaillé dans la fonction publique mais a tenté de l'intégrer ; groupe IV : n'a jamais travaillé dans la fonction publique mais l'envisage ; groupe V : n'a jamais travaillé dans la fonction publique et ne l'envisage pas.

## L'essentiel



# ENQUÊTE GÉNÉRATION 2020 : LE CÉREQ RETRACE 746 000 PARCOURS

L'enquête Génération "Quand l'école est finie" du Céreq (108 pages d'analyses) le souligne : les entrées dans la vie professionnelle sont loin d'être linéaires. La génération sortie de formation initiale en 2017 (746 000 jeunes) a été interrogée par le Céreq trois ans après, soit en 2020. L'étude complète vient d'être publiée.

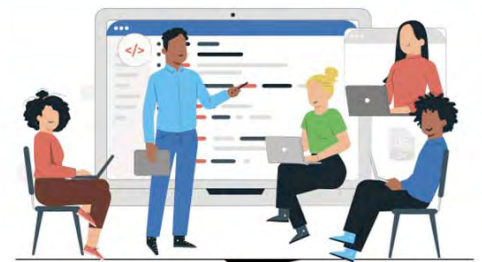
François Boltz et Sandy Brunel

Infographie Centre Inffo

Source : [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

### LA SITUATION DES SORTANTS D'ALTERNANCE, TROIS ANS APRÈS

Parmi les jeunes de la Génération 2017, 176 600 ont quitté le système éducatif après une dernière année de formation en alternance.

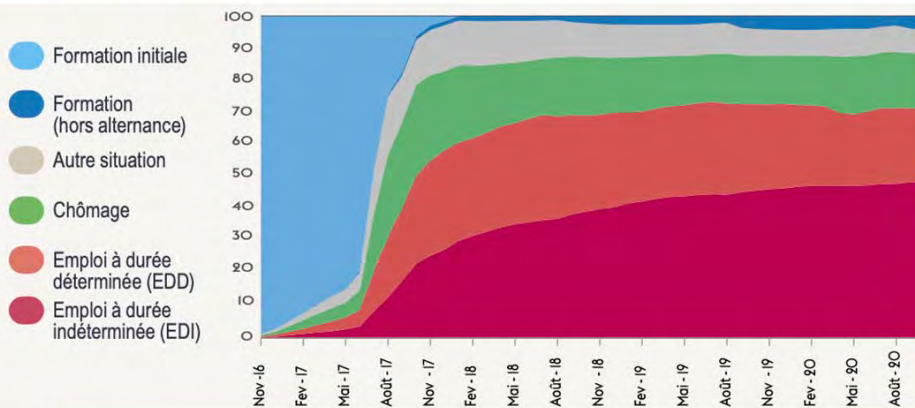


# 17 %

des jeunes de la génération 2017 ont choisi de **se former en début de vie active**.

### LES TRAJECTOIRES D'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Évolution de la proportion de jeunes selon leur situation au cours de leurs premières années de vie active (en %)

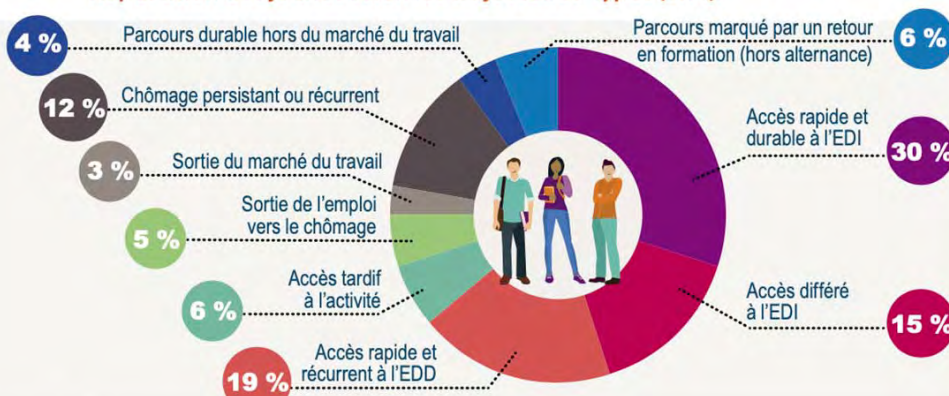


# 29 %

des retours en formation passent par la voie de **l'alternance**.

### NEUF TRAJECTOIRES-TYPES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Répartition des jeunes selon les trajectoires-types (en %).



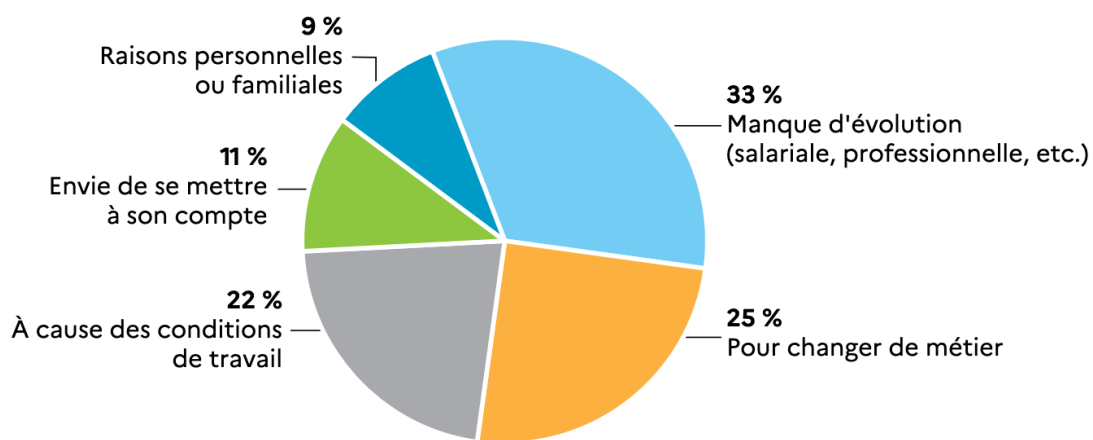
# 27 %

des sortants ont **connu le chômage** pendant au moins six mois durant leur première année de vie active.

Le fait d'avoir passé 10 mois dans la fonction publique (sur les 3 années que porte l'enquête) "les désavantagerait sur le marché de l'emploi du secteur privé par rapport à des jeunes qui ne sont pas passés par la fonction publique et ont pu profiter de ce 'temps gagné' pour transformer un CDD en CDI".

Les jeunes agents publics pensent que leur emploi, en dehors du fait que travailler dans la fonction publique leur donne une meilleure connaissance de son fonctionnement, leur permet de développer des compétences (94 %), participe à leur épanouissement personnel (81 %) et, dans une moindre mesure, de développer leur réseau professionnel (66 %). Pourtant, un sur cinq déclare souhaiter quitter la fonction publique dans les prochaines années.

**Figure 7 : Raison principale du souhait de quitter la fonction publique**



## Motivation

Les jeunes qui ne travaillent plus dans la fonction publique expliquent cette évolution par un changement de métier (45 %), un contrat non renouvelé ou l'échec à un concours (37 %). Mais d'autres raisons, "plus critiques, sont fréquemment avancées", comme le manque d'évolution, y compris salariale, qui "peut être un facteur rebutant pour certains" (28 %), de même que les conditions de travail (25 %).

Outre le salaire qui peut également détourner certains profils d'une motivation à y travailler, est également soulignée l'absence d'information sur les opportunités de carrière dans la fonction publique, quand d'autres y voient une forme de sécurité de l'emploi.

A noter que les jeunes qui travaillent dans la fonction publique trois ans après la fin de la formation initiale sont plus souvent des femmes (63 %) et ont plus fréquemment un parent fonctionnaire (43 % au moins un contre 33 % des jeunes de la génération). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont proportionnellement plus nombreux à y démarrer leur vie professionnelle. 61 % des jeunes qui y travaillent ont un diplôme de niveau Bac +2 ou supérieur, contre 47 % de la génération.

Statut de fonctionnaire des parents à la fin des études du jeune						
Père fonctionnaire et mère non fonctionnaire	12	12	10	9	8	9
Mère fonctionnaire et père non fonctionnaire	21	18	16	16	15	16
Père et mère fonctionnaires	10	12	10	8	6	8
Père et mère non fonctionnaires / Non concernés (retraite, inactif, etc.)	57	58	65	66	71	67





La Croix-Rouge et les écoles de la 2ème chance (E2C) se rapprochent dans la lutte contre le décrochage



“J’ai presque l’impression aujourd’hui de résigner mon contrat de mariage”, s’amusait mercredi 23 février Alexandre Schajer dans sa description de la **convention sur la lutte contre le décrochage scolaire** cosignée par les écoles de la deuxième chance (E2C) et la Croix-Rouge.

Cette convention s’adresse aux 100 000 jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme chaque année.

**Elle doit permettre :**

- de développer des passerelles afin que les stagiaires E2C “puissent intégrer les formations en apprentissage proposées par la filière formation de la Croix-Rouge française” (CFA Croix-Rouge Compétence),
- d’“expérimenter des parcours professionnels au sein de la Croix-Rouge française par l’intermédiaire de stages au sein des établissements de santé”, et enfin “intégrer les chantiers, entreprises et autres structures de l’insertion par l’activité économique” portées par l’association.

Le président du réseau des écoles E2C France, qui compte aujourd’hui 139 écoles prenant en charge 15 000 jeunes, s’est ainsi félicité de ce qu’il nomme un “maillage partenarial”. Il estime d’une part qu’il permet de reconnaître la Croix-Rouge en tant qu’un acteur de la formation (l’association compte 157 instituts de formation, ndlr), et d’autre part que les jeunes décrocheurs ont des compétences dans les métiers du social et du médico-social qui peuvent servir à la société. D’où l’importance de “faire le lien” entre les deux institutions, ce qui passe par une sorte de préemption des jeunes de l’E2C, c’est à dire via une “**mécanisme de préparation à l’emploi**”. Et pourquoi, demande-t-il par ailleurs, ne pas abriter une école de la deuxième chance dans un des centres de formation de la Croix-Rouge, si aucune n’est présente dans son territoire ?

Le président de la Croix-Rouge a évoqué “**un monde de ruptures** qui appelle à se mobiliser”, et s’il loue ce partenariat d’avenir tel que l’organisation humanitaire les pratique depuis 2011 (année de création de son volet “insertion”), **il fait remarquer le défi que représentent les territoires ultra-marins, Mayotte en particulier.**

Cette convention était placée sous le haut patronage de la ministre déléguée chargée de l’Enseignement et la Formation professionnelle. Carole Grandjean l’a qualifiée d’ “exemple dans ce qui doit être mis en place dans la lutte contre le décrochage”. Elle a rappelé que 2/3 des décrocheurs sont issus du lycée professionnel et que cette lutte fait partie des objectifs de la réforme (en cours) de la voie professionnelle. Pour elle, ce million de jeunes de 16 à 25 ans “mérite plus d’attention”, ils “ne sont pas responsables” mais plutôt “issus de parcours de scolarité difficiles”. **Mais c’est surtout “un gâchis pour la Nation qui se trouve privée de forces vives”**

Toujours sur la base de sa réforme, la ministre a en outre exprimé son soutien à cette démarche de “*trialternance*” entre l’Education nationale, les Écoles de la Deuxième chance et les entreprises, à la “logique de territoire” et d’individualisation des parcours que celle-ci comprend, ainsi qu’à la “coordination des acteurs” qu’elle implique. Au lycée professionnel, de nouvelles expérimentations de lutte contre le décrochage, issus des propositions remises par le groupe de travail idoine, seront bientôt annoncées afin d’être lancées à la rentrée prochaine.

## La réforme de l'enseignement professionnel / des questions sans réponse

par Daniel Bloch



*Daniel Bloch nous adresse cette tribune que nous publions bien volontiers. L'ancien recteur, ancien président du Haut-Comité Éducation-Économie revient sur la réforme en cours de l'enseignement professionnel, et pour lui, le débat n'est pas au niveau.*

*Selon la formule consacrée, les opinions exprimées dans cette tribune n'engagent que leur auteur.*

Le président de la République a placé la réforme de l'enseignement professionnel au premier rang des actions à engager au cours de son deuxième quinquennat.

De nombreuses questions se posent en effet, à juste titre, quant à son avenir. Afin de répondre aux besoins à venir des entreprises, à quels niveaux de compétences doivent conduire chacun de ses trois principaux diplômes, le CAP, le baccalauréat professionnel et le BTS ? Quelles durées de formation sont-elles nécessaires pour les atteindre ? Quelles formations supérieures proposer aux bacheliers professionnels, mais aussi aux bacheliers technologiques ? Quels liens tisser entre les administrations en charge des enseignements scolaires et des enseignements supérieurs, afin de mieux traiter du dispositif Parcoursup mais aussi pour remettre à niveau les BTS comme l'ont été les DUT, transformés récemment en Bachelors universitaires de technologie, au niveau de la licence ? Des questions essentielles, mais qui ne figurent pas à l'ordre du jour de la « concertation » portant sur l'avenir de l'enseignement professionnel engagée le 21 octobre dernier par la ministre en charge de l'enseignement professionnel.

L'extension des périodes de formation en milieu professionnel et la réduction corrélative des enseignements en lycée, annoncées par le Président de la République, mais massivement rejetées, n'y figuraient pas non plus, car présentées comme non négociables. Elles sont cependant demeurées en surplomb de sorte que la seule mesure réellement significative retenue à ce jour par la Ministre, à l'issue de cette « concertation » a consisté en leur retrait.

Depuis l'introduction du baccalauréat professionnel, en 1985, la durée de la vie s'est accrue de huit ans.

N'aurait-il pas fallu en consacrer une, voire deux, à la formation initiale ? Compte tenu de la quasi-suppression des redoublements tout au long des parcours scolaires et de la réduction de la durée de préparation du baccalauréat professionnel, de quatre à trois années, les bacheliers professionnels qui acquièrent aujourd'hui un BTS, à Bac + 2, l'obtiennent à un âge où leurs prédécesseurs, vingt années plus tôt, obtenaient seulement leur diplôme de bachelier. Deux années en moins. La réduction – en 2009 - de la durée de la formation conduisant au baccalauréat professionnel a conduit à la dégradation de ce diplôme sur le « marché » du travail. Certaines propositions évoquées récemment par la ministre pourraient apparaître comme allant dans le sens d'un allongement de la durée de formation tant pour le CAP que pour le baccalauréat professionnel ou le BTS, sous la forme de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL).

Ce dispositif existe déjà, à la générosité des collectivités territoriales, qui n'ont guère de moyens à y consacrer. L'enseignement professionnel ne sera pas rehaussé par homéopathie

La concertation sur l'avenir des enseignements professionnels a été placée, jusqu'à ce jour, sous le seul drapeau de l'enseignement scolaire. Comme l'a souligné, en février 2023, le comité éthique et scientifique de Parcoursup : « le cloisonnement reste de mise entre ceux [des services administratifs] qui suivent les universités et ceux qui ont en charge les formations post - bac des lycées, et il n'y a pas, sauf exception, d'approche globale de l'enseignement supérieur... De manière générale le supérieur et le secondaire sont des mondes qui s'ignorent. » Les bacheliers professionnels, mais aussi les bacheliers technologiques en sont aujourd'hui les principales victimes. Il y a 20 ans, pour l'essentiel, le baccalauréat professionnel était un diplôme terminal, préparant à l'accès direct à un emploi, et le baccalauréat technologique propédeutique à l'entrée en enseignement supérieur, principalement en section de technicien supérieur (STS). Les IUT n'accueillent qu'en petit nombre les bacheliers technologiques, et pratiquement aucun bachelier professionnel.

Désormais la plupart des bacheliers technologiques et la majorité des bacheliers professionnels entendent poursuivre leur formation en vue d'obtenir un Brevet de technicien supérieur (BTS). Or le tiers seulement des 320 000 bacheliers technologiques et professionnels obtient un BTS ou un DUT. Un considérable gâchis, tant économique que social. Depuis 20 ans, en effet, les capacités d'accueil en STS n'ont été modifiées qu'à la marge, alors que le nombre de bacheliers professionnels doublait. Et les capacités d'accueil en IUT sont restées inchangées.

Accroître, par une politique de « quota », désormais engagée, la proportion de bacheliers professionnels en STS conduit à restreindre celle des bacheliers technologiques, qui n'ont guère d'autres voies de réussite. Or nos entreprises industrielles rencontrent aujourd'hui des difficultés à recruter des ingénieurs, mais ces difficultés ne sont rien au regard de celles auxquelles elles doivent faire face, dès lors qu'il s'agit de recruter des techniciens supérieurs, et plus particulièrement dans les spécialités industrielles. Et pourtant l'augmentation des capacités d'accueil des formations professionnelles supérieures courtes n'est pas à l'ordre du jour.

Franchissons une étape supplémentaire. Le DUT a été introduit en 1966, il y a plus de cinquante-cinq ans. La complexification des technologies nécessitait une année de formation supplémentaire. Au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), préparé en deux ans, a été substitué, en 2019, le Brevet Universitaire de Technologie (BUT), nécessitant trois années de formation, et ainsi désormais au niveau de la licence. Le BTS, créé encore plus tôt, en 1962, doit voir aussi rehausser son niveau. Or la question de la transformation du BTS en Bachelor professionnel, avec un cycle de formation cohérent construit sur les trois années conduisant à ce diplôme, n'est pas non plus d'actualité.

Pourtant, imaginons que notre pays dispose, aujourd'hui, en se limitant au secteur industriel, en nombre suffisant, de bachelors en génie énergétique et nucléaire, en génie de l'environnement, en génie du numérique, en microtechnologies, en génie médical, en génie biologique, en génie logistique, en génie électrochimique, en maintenance industrielle..... ne s'en porterait-il pas mieux ?

La « concertation » doit changer de niveau.

# L'ACTU ÉCOLO

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Conclusion d'un accord historique à l'ONU sur la protection de la biodiversité marine en haute mer

Le Secrétaire général de l'ONU a félicité les pays membres de l'ONU d'avoir finalisé un texte « décisif » visant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les eaux internationales. « Cette action est une victoire pour le multilatéralisme et pour les efforts mondiaux visant à contrer les tendances destructrices auxquelles sont confrontées la santé des océans, maintenant et pour les générations à venir », a déclaré António Guterres dans un communiqué publié par son porte-parole tard samedi soir, quelques heures seulement après la conclusion de l'accord au Siège de l'ONU à New York, où d'après négociations sur le projet de traité se déroulaient depuis deux semaines.

L'accord conclu par les délégués de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) est l'aboutissement de près de deux décennies de pourparlers facilités par l'ONU qui ont débuté en 2004.

Lire l'article complet [ici](#)

## Dauphins tués : en mer avec les traqueurs de Sea Shepherd

Face à « l'omerta » qui entoure les captures de dauphins, Sea Shepherd France mène des opérations de surveillance des bateaux de pêche. Reporterre a pu suivre l'un des équipages de l'ONG, dans le golfe de Gascogne.

L'association a lancé, début février, sa neuvième édition de l'opération « Dolphin Bycatch », qui vise à documenter les captures de dauphins par des engins de pêche dans le golfe de Gascogne. Celles-ci sont souvent accidentelles, les dauphins se retrouvant malgré eux dans les filets. « Il y a une omerta incroyable sur ce sujet, explique Damien, l'un des coordinateurs de l'opération, qui fait également partie des pilotes du Clémentine. Ce qui se passe en mer reste en mer. Personne ne regarde, sauf nous. »

Lire l'article complet de Reporterre [ici](#).

## Les énergies renouvelables ont ralenti la hausse des émissions de CO2

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone liées à l'énergie ont augmenté de moins de 1% en 2022, moins que ce que l'on craignait initialement, car la croissance des énergies renouvelable a limité l'impact de l'utilisation accrue du charbon et du pétrole durant la crise énergétique mondiale qui a suivi l'invasion de l'Ukraine, selon une nouvelle analyse de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Article complet [ici](#).



# A l'Assemblée générale de l'ONU, des scientifiques cherchent à éviter les prochaines guerres de l'eau

La première réunion d'information scientifique sur l'eau jamais tenue à l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'initiative de son Président Csaba Kőrösi, a donné lieu mercredi 7 février à un débat entre éminents scientifiques et universitaires sur « Conflits, climat et coopération ».

On y a appris qu'au cours de l'histoire, les Etats ont plus souvent préféré la coopération à l'affrontement pour cette ressource. Mais le changement climatique et la raréfaction de l'eau attisent aujourd'hui les tensions et exigent une nouvelle diplomatie spécifique, fondée sur la science.

« On dénombre 313 bassins hydrographiques internationaux qui couvrent environ la moitié de la planète, en plus de 600 aquifères transfrontaliers », a rappelé Aaron Wolf, professeur de géographie au College of Earth, Ocean, and Atmospheric Sciences de l'Oregon State University.

Ceux-ci ont occasionné quelque 1.800 incidents internationaux entre les États membres au cours des 60 dernières années, et « en fait, dans les deux tiers des cas, on constate que les nations ont choisi de coopérer ».

« En termes de vraie violence, spécifiquement à propos de l'eau à l'échelle internationale, il y en a eu très peu au cours de l'histoire. Pour trouver des conflits, il faut remonter 4.500 ans en arrière, jusqu'à la seule guerre documentée pour l'eau entre deux pays », a révélé M. Wolf. Ce conflit opposait deux cités-États mésopotamiennes, Lagash et Umma, dans ce qui est aujourd'hui l'Iraq. « Mais à mesure que l'eau douce se raréfie, les tensions augmentent », a-t-il constaté.

Même au cours des 50 dernières années, un quart des interactions liées à l'eau ont été hostiles, allant des injures à l'action militaire. L'eau, selon lui, est par nature « émotionnelle », liée à la souveraineté, à l'histoire, au pouvoir et à la vie spirituelle et « cette spécificité de l'eau nous amène à élever la conversation pour aborder ces valeurs fondamentales que nous partageons, et nous permet d'avoir ces conversations difficiles, en reconnaissant qu'il ne s'agit pas seulement d'une ressource économique, mais d'une ressource qui touche toutes nos façons d'être ».

L'universitaire a recommandé la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte rapide, ainsi que des mesures préventives, telles que la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gestion de l'environnement et de l'eau.

## L'eau et le droit

Dinara Ziganshina, Directrice du Centre d'information scientifique de la Commission interétatique pour la coordination de l'eau en Asie centrale, a pour sa part souligné l'importance des commissions et des conventions pour la gestion des questions relatives à l'eau. Elle a noté l'existence de plus de 120 commissions de bassins fluviaux dans le monde, qui fournissent une expertise technique, aident à évaluer les besoins ou élaborer des stratégies, en dépit de leur manque de financement et de l'étroitesse de leurs mandats. Elle a encouragé les scientifiques, les décideurs, les avocats et les diplomates à travailler ensemble, à l'ONU, « pour transformer un droit international encore fondé sur des coutumes et pratiques passées et à l'adapter aux défis futurs ».

## Les infrastructures face à la nature

Charles J. Vörösmarty, Directeur fondateur de l'Initiative des sciences de l'environnement au CUNY Advanced Science Research Center à New York, a, lui, proposé de mieux harmoniser les infrastructures en cours de construction avec les écosystèmes. « C'est précisément au moment où nous essayons d'étendre l'utilisation productive de l'ingénierie traditionnelle, que l'environnement se dégrade », a-t-il fait remarquer. Il a cité l'exemple d'un barrage qui fournit de l'hydroélectricité, mais noté que si l'on oublie de contrôler la déforestation en amont cela peut entraîner une érosion progressive des sols qui se déposent dans l'eau.

Il a appelé l'Assemblée générale à recommander la mise en place d'un mécanisme mondial pour la science et la diplomatie de l'eau afin de partager des idées et d'unir la famille des Nations Unies, les agences de l'eau, les décideurs, les ingénieurs et les éducateurs.

« Sinon, nous allons fragmenter nos efforts et nous ne trouverons pas de stratégie solide pour éviter les conflits », a-t-il prévenu.

Lire l'article complet [ici](#).



## Journée internationale des femmes

Ce 8 mars 2023, ONU Femmes et les Nations Unies, pour célébrer la Journée internationale des femmes, ont placé choisi le thème : **Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes.**

Nos vies dépendent de plus en plus d'une forte intégration technologique : suivre un cours, appeler des proches, effectuer une transaction bancaire ou prendre un rendez-vous médical. De nos jours, tout passe par un processus numérique. Et pourtant, 37% des femmes n'utilisent pas internet et bien qu'elles constituent près de la moitié de la population mondiale, l'écart technologique est toujours en leur défaveur : par rapport à la population masculine, elles sont 259 millions de moins à ne pas avoir accès à internet.

Si les femmes ne peuvent pas accéder à Internet et ne se sentent pas en sécurité en ligne, elles ne sont pas en mesure de développer les compétences numériques nécessaires et de s'engager dans des espaces numériques, ce qui diminue leurs possibilités de poursuivre des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM).

D'ici 2050, 75% des emplois seront liés aux domaines scientifiques et technologiques. Pourtant, aujourd'hui, les femmes n'occupent que 22 % des postes en intelligence artificielle, pour ne citer qu'un exemple.

L'intégration des femmes dans les domaines technologiques se traduit par des solutions plus créatives et offre un plus grand potentiel d'innovations qui répondent aux besoins des femmes et favorisent l'égalité des sexes. Leur manque d'inclusion, en revanche, s'accompagne de coûts énormes.

Cette édition 2023 de la Journée internationale des femmes se déroule sous le thème de l'innovation et des technologies pour l'égalité des sexes : pour un monde digital inclusif. Il permet de saluer et de célébrer les femmes et les filles qui défendent l'avancement de la technologie transformatrice et de l'éducation numérique. La célébration explore l'impact de l'écart numérique entre les sexes sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales, et permet de mettre également en lumière l'importance de protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et de lutter contre la violence sexiste en ligne, facilitée par les TIC.



# Comment manoeuvrer vers un avenir numérique équitable

De l'apprentissage en ligne à l'activisme numérique, en passant par l'expansion rapide des emplois de la « tech » si bien rémunérés, l'ère numérique crée des opportunités sans précédent pour l'autonomisation des femmes et des filles. Mais les progrès technologiques s'accompagnent aussi de nouvelles formes d'inégalités et de menaces pour leurs droits et leur bien-être.

Les femmes et les filles restent sous-représentées dans l'univers technologique, que l'on parle du développement de nouvelles technologies, de leur utilisation ou de la réglementation qui les régit. Elles ont en effet moins de chances d'utiliser les services numériques ou d'embrasser des carrières liées à la technologie, et beaucoup plus d'être victimes de harcèlement ou de violence en ligne. Une telle situation entrave non seulement leur propre indépendance dans la sphère numérique, mais aussi le potentiel transformateur de la technologie dans son ensemble : au cours de la dernière décennie, l'exclusion des femmes du monde numérique a entraîné une réduction du PIB des pays à revenu faible et intermédiaire de 1 000 milliards de dollars US.

Face à l'avalanche de crises mondiales, nous nous trouvons devant un dilemme : laisser la technologie creuser les disparités existantes et concentrer davantage le pouvoir entre les mains de quelques-uns, ou la mettre au service d'un avenir plus sûr, plus durable et plus équitable pour toutes et tous. Les choix que nous faisons aujourd'hui impacteront durablement notre avenir. Voici donc quatre mesures que nous pouvons prendre pour nous engager dans la bonne direction.



## 1. Comblent tous les fossés en matière d'accès numérique et de compétences

À mesure que notre vie quotidienne se numérise, et de plus en plus vite, les disparités entre les sexes sur le plan numérique menacent de reléguer les femmes et les filles encore plus loin derrière. Or, même si les efforts visant à combler ces disparités ont conduit à une réduction de la brèche paritaire, la différence en chiffres absolus entre le nombre d'hommes et de femmes actifs en ligne a en fait augmenté de 20 millions depuis 2019.

Aujourd'hui, 63 % des femmes ont accès à Internet, contre 69 % des hommes. Et les femmes ont 12 % de chances en moins de posséder un téléphone portable, un chiffre pratiquement inchangé depuis la période pré pandémie.

Mais ces moyennes mondiales ne disent pas tout : la race, l'âge, le handicap, le statut socio-économique et le lieu de résidence pèsent aussi dans la détermination de l'accès au numérique et de son utilisation par les femmes. Les segments marginalisés tels que les femmes âgées, les femmes vivant en milieu rural et les femmes handicapées, sont confrontés à des obstacles bien plus sérieux à la connectivité. Dans les pays les moins avancés, bien que le réseau mobile à bande large couvre 76 % de la population, seulement 25 % de la population est connectée, et les hommes sont à 52 % plus susceptibles de se trouver dans cette petite proportion connectée en ligne.

Cela montre clairement que pour combler la brèche en matière d'accès et de connectivité, améliorer les infrastructures numériques ne suffit pas. Pour que les femmes soient véritablement connectées, il faudra s'attaquer à des facteurs tels que les coûts, l'accès à l'électricité, la confidentialité et la sécurité en ligne, les normes sociales, l'apprentissage et les compétences numériques – autant de facteurs différentiels selon que l'on est une femme ou que l'on est un homme.

Mais aucun secteur ne peut y parvenir seul : il faudra, entre autres, une collaboration entre le secteur public (gouvernements), le secteur privé (les entreprises), la société civile et les organisations de femmes. Le fait d'intégrer explicitement la perspective de genre et la perspective intersectorielle dans les plans et les politiques numériques pourra permettre de catalyser ce type de coordination entre secteurs – un point de départ crucial, étant donné qu'à peine la moitié des politiques ou des plans directeurs nationaux des technologies de l'information et de la communication (TIC) font aujourd'hui référence à la dimension de genre. Pour que les politiques soient efficaces, il faudra également se centrer sur l'étude des obstacles à l'accès des femmes au numérique et recueillir des données sur les efforts et solutions permettant de les surmonter.

Mais là aussi, savoir ce qui fonctionne ne suffit pas : les gouvernements doivent investir dans des programmes et des initiatives s'appuyant sur des données probantes. Subventionner les téléphones intelligents et les ordinateurs portables pour les femmes et les filles et encourager l'offre d'abonnements à bas prix (pour les données) peut être un début pour surmonter les obstacles à l'accès liés au genre. Il en va de même pour les programmes d'initiation au numérique, qui peuvent aider les femmes et les filles à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour se connecter, diriger et façonner avec succès l'espace numérique.

## 2. Pousser les femmes et les filles à s'engager dans la voie des filières STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques)

Aujourd'hui, les femmes demeurent minoritaires dans les carrières STEM et l'éducation qui s'y rapporte. En effet, elles ne représentant que 28 % des diplômés en ingénierie, 22 % des employés dans la filière Intelligence artificielle et moins d'un tiers des effectifs du secteur technologique dans le monde. Sans une présence accrue des femmes dans ces domaines, leur part dans le développement des technologies, de la recherche, des investissements et des politiques restera extrêmement limitée. Des problèmes similaires sont observés pour ce qui est de leur accès à des carrières à croissance rapide et bien rémunérées – où les inégalités sont aggravées par le fait que, à mesure que l'innovation technologique et numérique bouleverse les industries, les femmes seront les premières à perdre leur emploi.

Les stéréotypes, quant aux personnes qui seraient ou ne seraient pas faites pour les domaines STEM, font que les filles sont dissuadées de se lancer dans ce type de carrières. De telles croyances alimentent une spirale sans fin : faute d'être encouragées à s'engager dans les filières technologiques, les filles finissent par ne jamais acquérir les connaissances nécessaires, ce qui leur fait perdre tout intérêt.

Et celles qui sautent le pas et suivent des études technologiques sont souvent confrontées à un environnement très hostile, à des écarts de salaire importants (21 %) et à des offres d'avancement notablement plus faibles (52 femmes pour 100 hommes). Près de la moitié (48 %) déclarent avoir été victimes de harcèlement au travail. Et une proportion inquiétante de celles-ci, 22 %, disent envisager de quitter leur emploi en raison du traitement qui leur est réservé dans ce secteur.

Les efforts déployés dans le passé pour accroître la présence des femmes dans les filières STEM ont souvent porté sur leur soi-disant désintérêt pour ces métiers, plutôt que sur le système qui de fait les écarte. Cette démarche a en fait eu l'effet inverse à celui souhaité, alimentant l'idée que les femmes n'ont pas de réel intérêt ni de talent pour les secteurs STEM.

Pour être efficaces, les solutions doivent viser à éliminer à la fois les facteurs qui poussent les femmes à abandonner les métiers STEM et ceux qui les empêchent de s'y intéresser au départ. La fourniture d'un accès généralisé à une connexion à haut débit aux établissements scolaires, aux enseignants et aux élèves – et l'assurance d'une initiation au numérique pour tous les utilisateurs – permettra d'ouvrir aux filles des horizons dans les carrières STEM, en particulier pour celles issues de milieux moins favorisés. L'apprentissage au numérique offre de nouvelles possibilités d'adapter le milieu éducatif et les programmes d'études aux besoins des filles et des enfants provenant de segments marginalisés.

Il est également essentiel de travailler à l'élimination des préjugés fondés sur le genre dans les écoles, et de faire en sorte que les filles puissent être guidées par des tutrices dans les carrières STEM, auxquelles elles peuvent s'identifier. Et le fait de relier les disciplines STEM à d'autres disciplines – tout en mettant l'accent sur leur application aux défis sociétaux, ce qui, d'après les recherches actuelles, est un des principaux déterminants du choix de carrière des filles – peut également contribuer à stimuler l'intérêt des filles.

Pour aider les femmes à réussir sur un marché du travail en mutation, il convient de créer des programmes ciblés de requalification et de perfectionnement des compétences, en se concentrant en particulier sur les segments les plus à risque d'être laissés pour compte. Il est essentiel d'élargir la législation du travail pour que les transitions qui s'amorcent sur le marché du travail conduisent à améliorer la situation des femmes, plutôt que de simplement reproduire les inégalités existantes. Cela veut dire un salaire minimum vital aussi pour elles, des règlements contre la discrimination salariale et des systèmes de protection sociale qui atténuent, par exemple, les disparités entre hommes et femmes quant à la charge de soins non rémunérés.

## 3. Créer des technologies qui répondent aux besoins des femmes et des filles

La technologie est le reflet de ses créateurs. Ainsi, puisque les femmes et les jeunes filles sont exclues des espaces de technologie et d'innovation, il n'est pas surprenant que les outils numériques ne répondent pas, ou moins, à leurs besoins. L'absence marquée d'investissements suffisants dans des outils numériques favorisant la santé sexuelle et reproductive est, par exemple, le résultat logique de processus décisionnels d'où sont systématiquement exclues les femmes.

Dans le même temps, les brèches en termes d'accès au numérique signifient que les femmes produisent moins de données que les hommes, et le manque de désagrégation des données entraîne leur représentation inégale dans les ensembles de données. Cela a des effets majeurs en aval sur l'apprentissage automatique et la prestation de services mus par l'intelligence artificielle (IA). Une analyse globale de 133 systèmes d'IA, entre 1988 et aujourd'hui, a révélé que 44 % de ceux-ci présentaient des préjugés sexospécifiques, et 26 % à la fois des préjugés de genre et raciaux, ce qui entraîne une moindre qualité de service, une répartition inégale des ressources et le renforcement des stéréotypes préjudiciables.

Ce problème demeure largement ignoré du fait de l'absence de vigilance suffisante sur le secteur des technologies. Et même lorsque des normes éthiques existent, les garanties pour en assurer le respect font défaut.



Et comme la réglementation jusqu'à présent a été largement laissée aux entreprises, peu nombreuses sont celles s'en souciant ou ayant investi dans des stratégies d'atténuation de ces risques.

La création de technologies plus inclusives et moins biaisées commence par des processus de conception et de réglementation axés sur les droits de la personne. Et pour ce faire, il convient de canaliser la parole des femmes marginalisées et vulnérables, ainsi que celle des spécialistes des sciences sociales et comportementales et des droits humains, pour qu'ils participent à la conception de nouveaux outils numériques. Cela veut dire aussi qu'il faut aborder explicitement le dilemme entre l'exercice de droits en ligne qui peuvent s'opposer, à savoir la liberté d'expression d'un côté, et le droit à la sécurité de l'autre. De plus, il faut que les normes éthiques, pour être applicables, soient fondées sur les principes et les instruments internationaux régissant les droits humains.

La réforme de la réglementation en matière technologique ne peut pas être abandonnée au secteur qu'elle est censée régir. Les gouvernements doivent nécessairement intervenir pour définir les responsabilités des entreprises, rendre obligatoires des mécanismes de surveillance tels que les évaluations d'impact en matière de genre, et garantir la transparence de l'utilisation des données par le biais d'audits obligatoires dans le domaine de l'IA. Au niveau international, la gouvernance numérique sera cruciale pour l'assurance à donner que le développement de la technologie poursuit le bien commun et l'intérêt général avant celui des multinationales.

#### **4. Lutter contre la violence de genre facilitée par la technologie**

Nonobstant sa prévalence et sa gravité, il n'existe pas de définition universellement acceptée de la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie. Elle peut s'entendre néanmoins de tout acte de violence, en lien avec le genre, commis, appuyé ou aggravé par l'utilisation des TIC. Même si de tels actes sont souvent commis dans la sphère virtuelle, ils entraînent des dommages tangibles – physiques, sexuels, psychologiques, sociaux, politiques et/ou économiques. Et ce type de violence ne se termine pas lorsque les femmes se déconnectent : il existe un continuum entre la violence en ligne et la violence dans le monde réel, la technologie contribuant à perpétuer et à faciliter la surveillance, le trafic et d'autres formes d'abus.

Dans le monde en ligne, la violence fondée sur le genre oblige également les femmes et les filles à s'autocensurer et à se retirer des plateformes, limitant d'autant leur capacité à participer aux activités virtuelles.

Si les médias sociaux deviennent un espace incontournable à la fois pour socialiser et s'organiser, ils sont aussi un véhicule majeur de désinformation, de fausses informations, de discours haineux sexistes et bien plus encore –

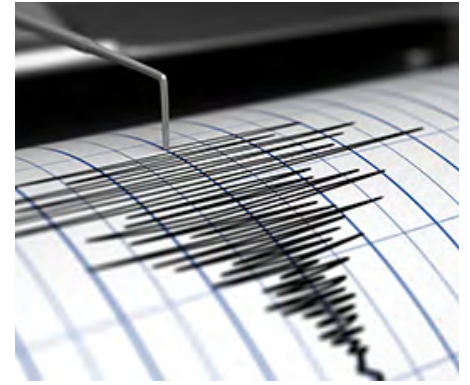
autant d'aspects qui sapent le mouvement et l'expression des femmes en ligne.

Pour celles qui sont victimes de formes de discrimination qui s'entrecroisent, notamment les femmes de couleur, les femmes handicapées et les personnes LGBTIQ+, le risque est encore plus élevé. Il en va de même pour les femmes exposées à l'oeil critique du public – journalistes, politiciennes et défenseuses des droits des femmes, par exemple – qui sont la cible de propos haineux et d'autres violences à des niveaux bien plus graves que leurs homologues masculins.

Et outre l'absence de définition formelle, il n'existe pas non plus de normes ni de standards internationaux cohérents en matière de violence en ligne fondée sur le genre. À mesure que la technologie génère de nouvelles formes de violence (cf. les actes non consentus du type « deepfake » grâce à l'hypertrucage), les cadres juridiques existants ne peuvent trouver à s'appliquer car inadaptés. La violence en ligne (comme toutes les formes de violence fondées sur le genre) est trop peu dénoncée, puisque seulement 1 femme sur 4 signale des actes inappropriés sur la plateforme où ils sont commis, et une proportion plus faible encore (14 %) les rapporte à une autorité responsable de la protection.

Tout cela pour dire qu'il est urgent d'agir. Des cadres juridiques plus larges et plus adaptés centrés sur les droits de la personne et des approches renseignées par les survivantes doivent être élaborés en coordination avec les organisations de femmes. Les décideuses et décideurs politiques ont la responsabilité de coordonner leurs efforts avec ceux des autorités de justice, les organisations de la société civile, les médias et d'autres acteurs afin de mettre au point des réponses et des stratégies cohérentes d'atténuation. Les processus fondés sur les droits humains pourront aussi permettre d'améliorer les mécanismes de signalement et de modération des effets, et ainsi décharger les survivantes de toute faute.

Enfin, il faudra peut-être enseigner le comportement non seulement civique mais aussi « numérique » et traiter ainsi les problèmes de violence en ligne à la racine, en inculquant l'empathie et l'utilisation éthique des médias numériques, et en montrant aux hommes et aux garçons comment devenir des défenseurs de l'égalité de genre.



## Bosnie : l'ONU dénonce les tentatives de négation du génocide de Srebrenica

La Conseillère spéciale des Nations Unies pour la prévention du génocide, Alice Wairimu Nderitu, a exprimé jeudi sa préoccupation face aux incidents continus de révisionnisme concernant les atrocités commises pendant le conflit de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine, y compris la négation du génocide de Srebrenica.

En particulier, elle s'est dite préoccupée par les récents incidents de ce type signalés à la suite d'une décision de modifier la loi sur le centre du mémorial et cimetière de Srebrenica-Potočari pour les victimes du génocide de 1995.

### Défi aux efforts de réconciliation

Elle a réitéré les préoccupations qu'elle avait exprimées lors de ses deux visites dans le pays en 2021 et 2022, notant que la négation du génocide et la glorification des criminels de guerre continuent de poser un sérieux défi aux efforts de réconciliation en Bosnie-Herzégovine.

« Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a déterminé de manière concluante qu'un génocide a été commis à Srebrenica. La négation du génocide est un affront au droit et à la justice internationale et à la dignité des victimes et des survivants dont les proches ont été tués simplement à cause de qui ils étaient », a souligné la Conseillère spéciale dans un communiqué de presse.

Elle a également reconnu les efforts inlassables des survivants et d'autres acteurs de la société civile en Bosnie-Herzégovine, qui travaillent chaque jour pour lutter contre la négation du génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, et pour promouvoir une paix et une réconciliation durables dans tout le pays.

Lire l'article complet [ici](#).

# L'ONU lance une intervention d'urgence après le séisme dévastateur en Türkiye et en Syrie

**Après qu'un puissant tremblement de terre a frappé le sud de la Türkiye et le nord de la Syrie début février, faisant craindre une crise humanitaire, les agences des Nations Unies se sont précipitées pour aider les milliers de victimes, y compris celles qui seraient encore enterrées sous les décombres.**

Le séisme initial de magnitude 7,8 a frappé près de Gaziantep, en Türkiye, suivi d'un autre tremblement de magnitude 7,5 plusieurs heures plus tard.

« Je suis de tout coeur avec les populations de Türkiye et de Syrie en cette heure tragique », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans une déclaration à la presse. « Les Nations Unies sont pleinement engagées à soutenir la réponse. Nos équipes sont sur le terrain pour évaluer les besoins et fournir une assistance ».

Plus de 3.000 personnes seraient mortes et beaucoup d'autres sont blessées, le bilan continuant d'augmenter à mesure que les opérations de secours se poursuivent.

## Minute de silence

Lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée lundi au rapport du Secrétaire général sur le travail de l'ONU, le Président de l'Assemblée générale, Csaba Kőrösi, a invité les représentants des Etats membres à observer une minute de silence pour les victimes du séisme en Türkiye et en Syrie.

« Avant de passer aux questions inscrites à l'ordre du jour, je voudrais, au nom de l'Assemblée générale, exprimer notre plus profonde sympathie et nos sincères condoléances aux gouvernements et aux peuples de la Türkiye et de la République arabe syrienne pour les pertes tragiques en vies humaines et les dommages qui ont résulté du récent tremblement de terre », a dit M. Kőrösi.

M. Guterres a déclaré que l'ONU comptait sur la communauté internationale pour aider les milliers de personnes affectées par la catastrophe. « Beaucoup avaient déjà un besoin urgent d'aide humanitaire dans les zones où l'accès est difficile ». Des équipes médicales d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, ont reçu le feu vert pour fournir des soins essentiels aux blessés et aux plus vulnérables, a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un message sur son compte Twitter.

« La priorité immédiate est de soutenir la réponse au niveau local », a souligné la Dre Catherine Smallwood, responsable à l'OMS/Europe qui coordonne la réponse au tremblement de terre en Türkiye. « La Türkiye a une très forte capacité à réagir aux tremblements de terre, mais le niveau de destructions est tel qu'ils ont lancé une alerte pour l'assistance médicale internationale. Et nous coordonnons un déploiement potentiel avec les autorités turques ».

Des équipes spécialisées du Bureau d'évaluation et de coordination des catastrophes des Nations Unies (UNDAC) ont également tweeté qu'elles étaient « prêtes à être déployées », alors que de multiples messages sur les réseaux sociaux montrent d'énormes bâtiments effondrés. Dans un communiqué publié via Twitter, l'ONU en Türkiye a exprimé sa profonde tristesse face aux pertes en vies humaines et à la destruction de biens. L'équipe a exprimé ses condoléances aux familles des victimes « ainsi qu'au peuple et au gouvernement », souhaitant aux blessés un prompt rétablissement. « L'ONU en Türkiye exprime sa solidarité avec la Türkiye et est prête à apporter son aide ».

## La neige et la pluie entravent les secours

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, OCHA, a souligné que le séisme de magnitude 7,8 a frappé au plus fort de l'hiver. L'épicentre se trouvait près de Gaziantep, un important centre d'aide de l'ONU pour le nord de la Syrie.

« Profondément attristé par les pertes en vies humaines causées par le tremblement de terre de ce matin », a tweeté l'agence des Nations Unies pour les réfugiés en Syrie (HCR), ajoutant qu'elle « coordonnait activement une réponse avec les agences des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires pour fournir une assistance et un soutien à ceux qui sont dans le besoin en Syrie ».

Alep et Idlib, dans le nord de la Syrie, auraient également vu des milliers de bâtiments s'effondrer, dont deux hôpitaux. Le tremblement de terre a été ressenti jusqu'au Liban.

Les besoins humanitaires dans le nord de la Syrie sont déjà énormes, car la région abrite des millions de personnes déplacées par la guerre. L'ONU et ses partenaires humanitaires assistent chaque mois quelque 2,7 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie, via des livraisons transfrontalières.

## Guerre en Ukraine : 7.000 civils tués depuis le début du conflit

Climat : l'étendue de la banquise dans l'Antarctique n'a jamais été aussi faible pour un mois de janvier

L'étendue combinée des banquises de l'Arctique et de l'Antarctique a été la plus faible jamais enregistrée pour le mois de janvier, a indiqué jeudi l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Selon l'observatoire du changement climatique Copernicus (C3S) de l'Union européenne et le National Snow and Ice Data Center (NSIDC) américain, l'étendue de la banquise autour de l'Antarctique a atteint un nouveau record à la baisse pour un mois de janvier, battant celui établi en 2017. De plus, il s'agit de la troisième plus faible mesure pour un mois de janvier pour l'Arctique.

L'étendue de la banquise est l'un des indicateurs climatiques utilisés par l'OMM dans ses rapports sur l'état du climat mondial. La température est un autre indicateur, et les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais observées. Janvier a été le septième mois le plus chaud jamais enregistré, indique l'observatoire. De plus, il s'agit du troisième mois de janvier le plus chaud pour l'Europe, qui a connu des températures exceptionnellement douces le jour de l'an.



## Journée zéro discrimination : décriminalisons pour sauver des vies

À l'occasion de la Journée zéro discrimination 2023 organisée le 1er mars, l'ONUSIDA souligne la nécessité de supprimer les lois qui criminalisent les personnes vivant avec le VIH et les communautés les plus exposées aux risques d'infection à VIH.

Le thème de cette année, « Sauvons des vies : décriminalisons », met en avant l'impact positif sur la santé et l'existence des personnes lorsque les lois discriminatoires et punitives sont supprimées.

En 2021, l'humanité s'est fixé des objectifs ambitieux pour réformer les lois afin de supprimer les dispositions pénales qui nuisent à la riposte au VIH et laissent les populations clés de côté. Reconnaisant que la décriminalisation est un élément essentiel de la riposte, les pays se sont engagés à ce qu'à l'horizon 2025 moins de 10% des pays aient des cadres juridiques et politiques punitifs qui affectent la riposte au VIH.

Pour la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima « les lois qui criminalisent entravent l'accès à un traitement vital. Elles doivent être supprimées. Les inégalités sociales, résultats de normes sociétales, d'absence d'opportunités à l'école, etc. sont la seule raison pour laquelle des personnes meurent encore du sida », a-t-elle ajouté indiquant que tous ces éléments s'ajoutent pour accroître leur vulnérabilité.

« Au niveau national, il est essentiel d'abroger les lois pénales qui éloignent de la prévention et du traitement du VIH ».



Des objectifs ambitieux mais nécessaires

Une étude menée en Afrique subsaharienne montre que la prévalence du VIH chez les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes est cinq fois plus élevée dans les pays qui criminalisent les rapports sexuels entre personnes du même sexe que dans les pays qui ne les criminalisent pas. Elle est aussi 12 fois plus élevée dans les pays où des poursuites judiciaires à l'encontre de cette population ont récemment été engagées. « Nous avons la preuve que l'abrogation des lois pénales condamnant les relations homosexuelles réduit considérablement le risque de contracter le VIH chez les gays et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes », a indiqué Winnie Byanyima.

Lire l'article complet [ici](#).

# La télé réalité au coeur de multiples polémiques



La télé réalité ne cesse de faire parler d'elle. Malheureusement, les polémiques se multiplient et entachent ce milieu, très secret jusque lors.

Harcèlement, accusations de proxénétisme, sexisme, violences, arnaques...la télé réalité, désormais intimement liée au milieu de l'influence, révèle ses côtés les plus sombres. De polémiques en polémiques, elle apparaît aux yeux du grand public comme vecteur de "mauvais" messages desquels les jeunes sont les premières victimes.

Celle qui a fêté ses 20 ans semble dans la tourmente et la remise en cause des méthodes des productions ainsi que des comportements déviants des candidats est au coeur du débat.

Les témoignages de candidats et anciens candidats prolifèrent sur les réseaux sociaux :

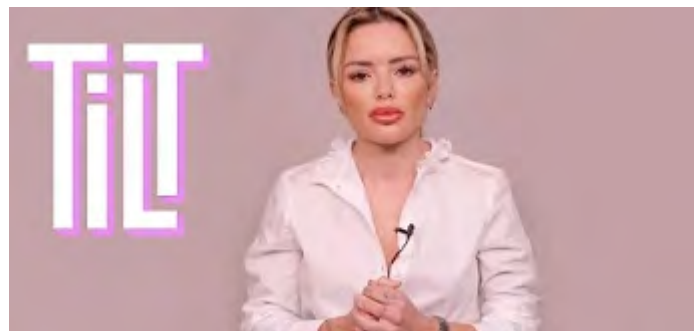
Youtube, Instagram, Tiktok, Snapchat.. toutes les plateformes véhiculent désormais des appels à l'aide et message d'alerte sur des sujets aussi sensibles les uns que les autres. Dénonçant des addictions et prise de produits stupéfiants sur les tournages jusqu'à des violences physiques et verbales pouvant entraîner du harcèlement, ces personnages publics endossent un nouveau rôle.

L'ampleur est telle que le législateur et la justice ont été saisis, à la fois pour tenter de réguler et d'encadrer mais aussi pour condamner.

"Je vais te faire vivre un enfer. Je vais lui faire un vrai bizutage, elle va pleurer tous les jours de sa vie, éructe le candidat emblématique de l'émission des Anges de la télé réalité, Ricardo Pinto. Tous les jours, ça va être ça, jusqu'à ce qu'elle abandonne". Ces mots sont destinés à Aurélie Preston - une autre habitante de la "villa" - et s'accompagnent d'humiliations répétées, qui se poursuivent tout au long de la huitième saison diffusée en 2016 sur la chaîne NRJ12. Pour les internautes, c'en est trop : 5000 plaintes au CSA, qui déboucheront sur un avertissement à la chaîne. Enfin pas tous. "La saison a cartonné", révèle le blogueur star de la télé réalité Jérémy Gisclon - dit "Jeremstar" - qui avait appelé ses abonnés à signaler en masse cette séquence.

Lire l'article complet [ici](#).

*Aurélie Preston se confie à Purebreak et se dévoile lors de la sortie de son livre "Brisée". Elle revient sur son passé, le fait qu'elle a été élevée par sa grand-mère et ses histoires familiales, mais elle s'exprime aussi sur le harcèlement qu'elle a vécu et la psychologie de la télé réalité.*



## Le harcèlement moral et sexuel existe aussi à la TV

"Suivant l'article L. 1152-1 du Code du travail, il convient de rappeler qu'aucun salarié et donc qu'aucun candidat de télé-réalité ne devrait subir les agissements répétés de harcèlement moral ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Cette définition prévue par la loi est très large et peut aisément s'appliquer aux éléments relatés par ces candidats.

Concernant le harcèlement sexuel les textes sont encore plus explicites. « Aucun salarié ne doit subir des faits : 1°) Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ; 2°) Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers ». Il convient de considérer à la fois les messages portés par certains candidats du programme mais aussi les incitations éventuelles de la production."

Lire l'article complet [ici](#).



*Morgane Enselme, candidate de Secret Story en 2011 enfin libérée de son contrat de confidentialité avec Endemol, raconte l'envers du décor.*

Télé-réalité : « On est là pour faire plaisir aux mecs », dénoncent des candidates

[Article du Parisien,](#)

Elles sont peu nombreuses à s'exprimer sur le sujet, mais celles qui le font ne mâchent pas leurs mots. À l'occasion de la sortie de l'essai « Télé-réalité : la fabrique du sexisme » de Valérie Rey-Robert (Éd. Les Insolentes), nous avons interrogé d'anciennes candidates. Morgane Enselme (« Secret Story » saison 5) et Nathanya Sonia (« les Anges » saison 11) n'ont jamais tourné ensemble. Elles décrivent pourtant les mêmes pressions de la part des sociétés de production, les mêmes injonctions à être en couple.

*Que se passe-t-il vraiment lors des tournages des émissions ? La télé-réalité exacerbe-t-elle les clichés de genre ou permet-elle de s'en affranchir ? Quelle vie y-a-t-il après la télé-réalité ? C'est à toutes ces questions et bien plus encore que l'on répond dans cet épisode d'Entourages.*



## Ces exemples qui montrent que la télé-réalité n'en a pas terminé avec les schémas sexistes

Article du Huffingtonpost, par Myriam Roche

"Ce qui fait la recette des télé-réalités en général, c'est vraiment la mise en avant et la promotion de l'hétérosexualité", précise Valérie Rey-Robert, essayiste féministe, qui vient de publier son nouveau livre.

"Il est temps pour nous de quitter la villa pour aller faire la fête." Comme dans quasiment tous les épisodes des Marseillais, télé-réalité qui fête ses 10 ans cette année, les candidats se préparent pour sortir. Les images entament alors la même chorégraphie, inchangée depuis le lancement. Le téléspectateur voit les filles devant le miroir, se préparer, se lisser les cheveux et se maquiller. Les hommes se coiffent rapidement, enfilent un teeshirt et le tour est joué. Et qui attend-on? Les filles, bien trop longues, évidemment.

La télé-réalité en 2022 ne se résume évidemment pas seulement à ces scènes. Il y a surtout des histoires de coeur. Des couples qui se font et se défont. Des cris, des pleurs, des câlins et des bisous. Parfois, même, des demandes en mariage. Ces scènes sont suivies avec grand intérêt. "Ce qui fait la recette des télé-réalités en général, c'est vraiment la mise en avant et la promotion de l'hétérosexualité. Toutes les émissions vont décliner des concepts, que ce soit Les reines du shopping, Les Marseillais, mais aussi Top Chef, Koh Lanta... pour mettre en avant la famille, un papa, une maman avec des enfants", précise Valérie Rey-Robert, comme vous pouvez le voir dans la vidéo ci-dessus."



"Pas besoin de vous la présenter, la télé-réalité est aujourd'hui partout. Si les programmes et les participants sont souvent méprisés, il n'empêche qu'ils sont devenus un élément incontournable du paysage télévisuel en France et que leur influence se propage dans toutes les couches de notre société. Nous sommes très nombreux à regarder de la télé-réalité et participants bénéficient de côtes de popularité digne de celles de stars hollywoodiennes.

Problème : les programmes sont empreints de sexisme, à la fois devant et derrière la caméra. Les situations sexistes et violentes envers les femmes sont légion et font l'objet de plus en plus de dénonciation de la part des acteurs du milieu.

Valérie Rey-Robert et à la fois militante féministe et spectatrice de télé-réalité. C'est donc tout naturellement que lui est venue l'idée d'écrire ce livre et de mettre des mots sur ce sujet de société trop souvent mis sous le tapis car considéré comme insignifiant ou peu digne d'intérêt. Au fil des pages, elle démontre l'importance d'arrêter de détourner le regard de nos écrans qui sont tout à la fois le reflet et le modèle pour nos sociétés actuelles et qui influencent parfois plus que de raison nos comportements dans « la vraie vie ».



**De jeunes détenus reçoivent le prix "Ilan Halimi  
Nouveaux diplômés**

**Le CRAP-Cahiers pédagogiques "obligé de licencier" la moitié de ses salariés**

**Un proviseur "vie scolaire" est bien "conseiller technique" du recteur** *(Conseil d'Etat analyse d'A. Legrand)*

## De jeunes détenus reçoivent le prix "Ilan Halimi »

Ce sont les mineurs du centre pénitentiaire de Liancourt (Oise) qui ont reçu le grand prix du prix Ilan Halimi. Celui-ci leur a été remis il y a quelques jours en présence des ministres Éric Dupond-Moretti, Pap Ndiaye, Rima Abdul Malak, Isabelle Lonvis-Rome. Selon le communiqué du ministère de la Justice, leur projet "a vu le jour pour répondre à une série d'altercations à caractère raciste entre détenus". Un éducateur les a amenés à travailler sur les stéréotypes racistes, et nos confrères de FR3 Hauts-de-France évoquent la démarche pédagogique qui a amenés ces jeunes détenus à concevoir "une exposition interactive de huit affiches, un questionnaire et un quiz sur les préjugés racistes et antisémites". La réalisation visuelle du projet a été confiée à une classe d'un lycée professionnel en graphisme de l'Oise.

Rappelons que ce prix a été créé en 2018 dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en mémoire d'Ilan Halimi, victime d'un élèvement suivi d'actes de torture et de sa mort. Il est ouvert aux jeunes de moins 25 ans, et distingue des projets favorisant l'ouverture à l'autre, la fraternité et la solidarité. Il peut s'agir d'actions culturelles, sportives, numériques ou d'interventions auprès du public.

Un premier prix du jury est allé à un groupe de cinq jeunes du centre social Simone-Veil d'Angerville (Essone) qui ont réalisé un court métrage fictionnel inspiré du concept des alcooliques anonymes : "Une séance des xénophobes anonymes y est mise en scène au cours de laquelle deux morceaux de rap/ slam, composés par les jeunes sont interprétés."

Les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie à Bagneux (Hauts-de-Seine) ont également reçu un prix du jury pour leur projet "Petit musée pour la paix", un musée situé au coeur de la cité de la Pierre Plate, où Ilan Halimi a été séquestré et où sont exposées "une trentaine d'oeuvres qu'ils ont réalisées" pour évoquer les discriminations, le racisme, et l'antisémitisme à travers l'Histoire. Les élèves ont pris le rôle de conférenciers pour assurer les visites d'habitants de la cité, d'élèves du collège à proximité et de toutes les classes de l'école élémentaire.



Un troisième prix du jury a été remis à sept élèves du lycée professionnel Jean-Guéhenno à Saint-Amand- Montrond (Cher) qui ont "obtenu du maire de la ville la dénomination d'un square au nom d'Ilan Halimi". Ils ont notamment organisé des visites des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale sur leur territoire.

Le site du ministère de la Justice [ici](#), le site de France 3 [ici](#)

## Nouveaux diplômés

La création de la spécialité "sommellerie" de la mention complémentaire ([ici](#)), des CAP "peintre automobile" ([ici](#)) et "carrossier automobile" ([ici](#)) et du baccalauréat professionnel "travaux publics" ([ici](#))

Sports. La création des mentions "surf et disciplines associées", "lutte et disciplines associées", "sport automobile", "disciplines gymniques", "disciplines d'expression sur glace", "golf" des brevets professionnels et diplômes d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ([ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#))





## Le CRAP-Cahiers pédagogiques "obligé de licencier" la moitié de ses salariés

"On sort d'une phase désagréable" estime Gwenaël Le Guevel après que le CRAP-Cahiers pédagogiques a licencié, mercredi 15 février la secrétaire de direction, la secrétaire de rédaction et le manutentionnaire, soit 2,5 ETP. Selon le président de l'association, interrogé par ToutEducat, celle-ci fait face à une situation paradoxale. Alors qu'elle a "une activité intense", que les rencontres estivales font le plein, qu'une quarantaine de bénévoles se mobilisent pour faire vivre le mouvement et les Cahiers, qu'elle anime un collectif et "un réseau impressionnant" de chercheurs, la revue connaît "une baisse énorme des ventes". Par ailleurs, la subvention ministérielle est passée de 85 000 à 65 000€.

Fallait-il sacrifier la revue papier ? "Mettre la revue en ligne ne suffit pas, il aurait fallu modifier les formats, et nous ne voulions pas tomber dans le piège des articles qui se lisent en 3 minutes. Dès lors, notre seul levier était la masse salariale. On continue avec trois salariés et on se réorganise, ce qui ne nous dispense pas d'une réflexion à moyen et à long terme. La création de Convergence(s) et la rencontre de Bruxelles à l'automne dernier (voir notamment ToutEducat [ici](#) et [ici](#)) nous ont amenés à réfléchir à des synergies avec les CEMEA, l'ICEM, le GFEN..., mais nos publications n'ont pas les mêmes objectifs et nos mouvements sont très différents, ne serait-ce qu'en termes de dimensions." Pour G. Le Guevel, ces licenciements étaient donc la seule solution dans l'immédiat pour "ne pas perdre la richesse militante". Les ex-salariés estiment, pour leur part, que le mouvement aurait pu céder une partie des mètres carrés dont il est propriétaire rue de Cheveul à Paris et en appellent aux militants pour "réclamer une réelle stratégie de remise sur les rails", de façon que les Cahiers continuent d' "influencer le monde de la pédagogie ».

Source Touteduc.fr

## Les dossiers des Cahiers



N° 583 – Où va l'école maternelle ?



N° 582 – L'humour à l'école



N° 581 – Qu'est-ce que l'excellence ?



N° 580 – Vers une éducation numérique

## Un proviseur "vie scolaire" est bien "conseiller technique" du recteur -

### Conseil d'Etat La décision 460577 du 27 janvier ici une analyse d'A. Legrand

Le proviseur vie scolaire, devenu récemment Conseiller technique établissements et vie scolaire (CTEVS), est, comme l'indique son nouveau nom, un conseiller technique placé auprès du recteur, relais entre celui-ci, ses services et les établissements.

Créé au début des années 1970, après la mise en place de l'inspection générale de l'éducation nationale vie scolaire en 1965, il est investi de fonctions diverses : en particulier, en tant que relais entre le rectorat et les établissements et en liaison avec l'inspecteur pédagogique régional vie scolaire, il informe le recteur de leur fonctionnement et coordonne l'action des services rectoraux en vue de lui donner un maximum de cohérence ; il participe au renouvellement et au suivi des projets d'établissement pour l'ensemble de l'académie et participe à la formation des personnels de direction. Il a un rôle particulier sur toutes les questions relatives au climat scolaire dans les établissements du second degré. Son rôle a été renforcé depuis la prise en compte des questions liées à la vie lycéenne.

Selon le décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale, il est détaché sur un emploi fonctionnel relevant du groupe III de cette catégorie et bénéficie à ce titre, en vertu du décret n° 88-342 du 11 avril 1988, en sus de la rémunération afférente au grade et à l'échelon qu'ils ont atteint dans leur corps, "de la même bonification indiciaire que celle d'un chef d'établissement affecté dans un établissement d'enseignement ou de formation de 3e ou de 4e catégorie", soit, en l'occurrence, 130 points.

Une proviseure ayant exercé pendant près de quatre ans les fonctions de CTEVS a pris sa retraite le 1er novembre 2020. Le montant de sa pension a été calculé sur la base de l'indice correspondant à son grade et à son échelon dans le corps des personnels de direction. Elle a alors demandé au TA de Montpellier l'annulation du titre qui lui avait été délivré, en indiquant que le montant de sa retraite aurait dû être calculé sur la base de sa rémunération réelle, en prenant donc en compte le montant de la bonification indiciaire qu'elle percevait au titre de ses fonctions de proviseur VS. Le TA lui ayant donné raison, le ministre de l'économie, des finances et de la relance s'est pourvu en cassation de ce jugement devant le Conseil d'Etat.

**Ce dernier confirme la décision du TA.** Se fondant sur les dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite, il constate que la bonification indiciaire afférente aux fonctions occupées doit bien être prise en compte. Les fonctions de CTEVS rentrant bien dans le champ du décret de 1988, le TA n'a pas commis d'erreur de droit en jugeant que la bonification indiciaire devait entrer dans le calcul du montant de la retraite

## RÉPUBLIQUE FRANCAISE AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS



André Legrand est un juriste et universitaire français, spécialiste en droit public

Il a été président de l'université de Nanterre de 1998 à 2003, 1er vice-président de la Conférence des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur de 1998 à 2002 et recteur d'académie.



Janvier 2022



Février 2022



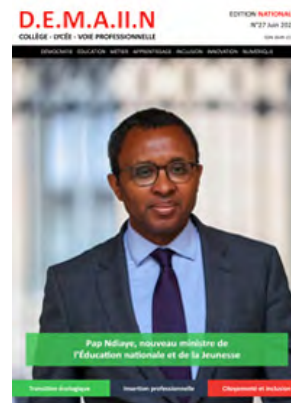
Mars 2022



Avril 2022



Mai 2022



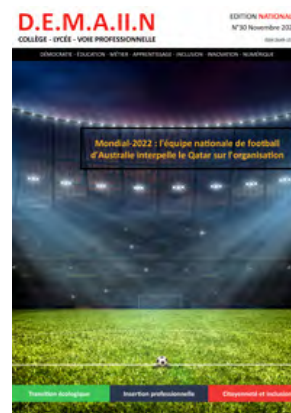
Juin 2022



Septembre 2022



Octobre 2022



Novembre 2022



Décembre 2022



Janvier 2023



Février 2023

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.I.I.N CHAQUE MOIS  
[WWW.EDITIONS-EPICURE.FR](http://WWW.EDITIONS-EPICURE.FR)